ANALYSE DE LA SITUATION DES STATISTIQUES DE GENRE EN MAURITANIE

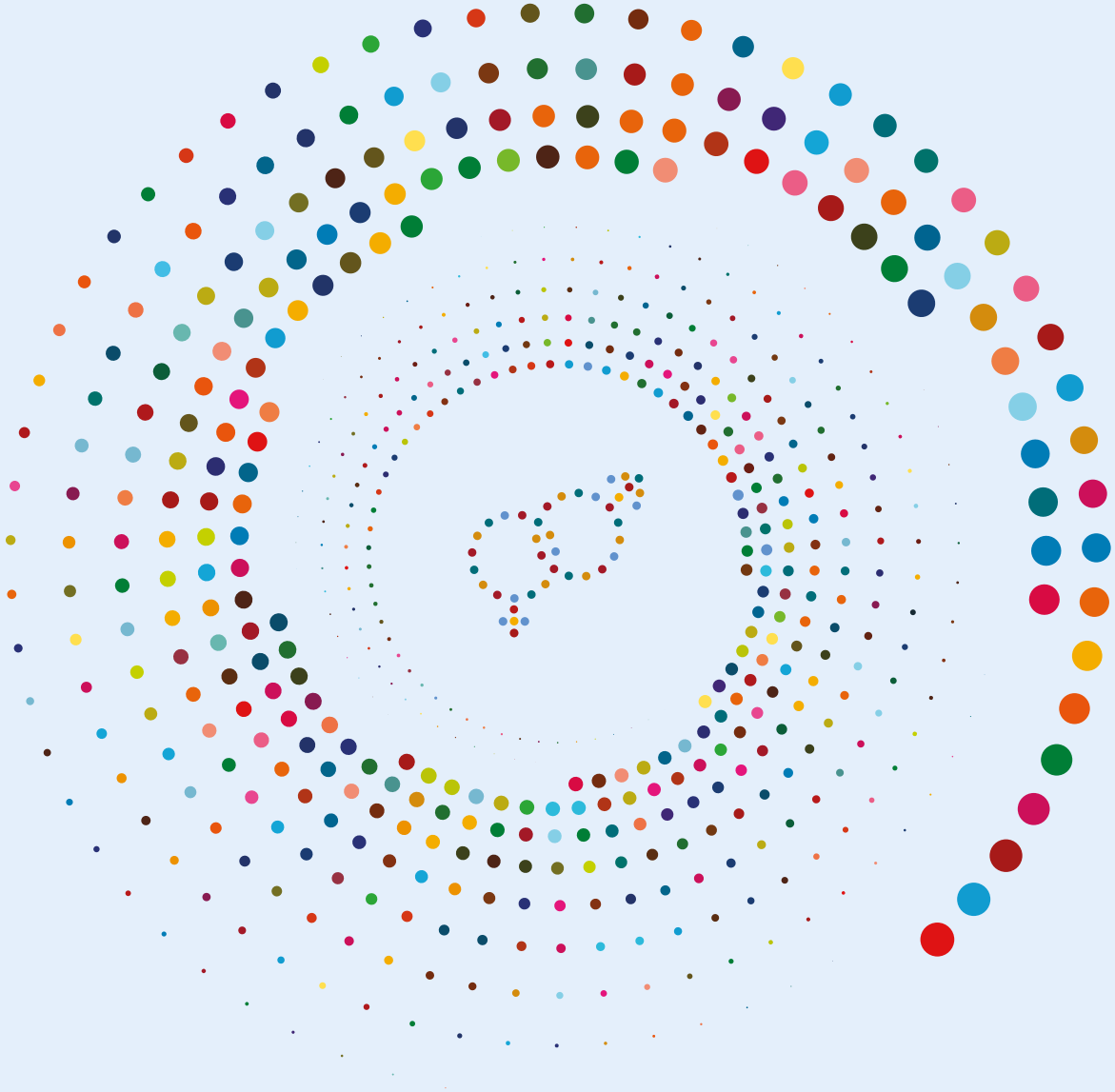

AOUT 2026

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ONU FEMMES | LES FEMMES COMPTENT

Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

ETUDE RÉALISÉE PAR Samuel Kelodjoue, CONSULTANT, EN COLLABORATION AVEC L'UNITÉ DE STATISTIQUES DE GENRE DU BUREAU RÉGIONAL.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 5

ABREVIATION ET ACRONYMES 6

GLOSSAIRE 9

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 11

I. INTRODUCTION 18

1.1 Contexte et justification 18

1.2 Objectifs et portée de l'étude 18

1.3. Approche et méthodologie retenue 19

1.4 Limites de l'étude. 23

II. ENVIRONNEMENT POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL 24

2.1 Engagement politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 24

2.2 Cadre légal et institutionnel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 26

2.2.1 Cadre légal 26

2.2.2 Cadre juridique du Système National de la Statistique 30

2.2.3 Cadre juridique et organisation du Système National de Statistique (SNS) en Mauritanie 31

III. ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES DE GENRE EN MAURITANIE 32

3.1 Contexte socio-économique 32

3.2 Aperçu des statistiques sur le genre au niveau mondial 34

3.3 Politique nationale et suivi de l'égalité de genre 35

3.4 Situation actuelle des statistiques de genre en Mauritanie 36

3.4.1 Environnement favorable au développement des statistiques de genre 36

3.4.2 Production de données et statistiques de genre en Mauritanie 46

3.4.3 Analyse de la demande des statistiques de genre 51

3.4.4 Analyse des capacités en ressources 62

3.4.5 Mécanismes de communication et de diffusion des statistiques du genre 65

3.4.6 Compréhension des enjeux 67

IV. PRINCIPAUX RESULTATS ET DEFIS EN MATIERE DE DONNEES SUR LE GENRE ... 69

4.1 Synthèse des principales lacunes sur les statistiques de genre en Mauritanie 69

4.1.1 Environnement juridique, politique et institutionnel national relatif à la production et l'utilisation des statistiques genre 69

4.1.2 Disponibilité et production des données de genre 70

4.1.3 Diffusion communication et utilisation des données 72

4.2 Analyse AFOM du système statistique genre 73

4.2.1 Les points forts 73

4.2.2 Les points faibles 74

4.2.3 Les opportunités 75

4.2.4 Les menaces 75

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 76

5.1 Conclusion 76

5.2 Recommandations 77

BIBLIOGRAPHIE 81

ANNEXES 84

REMERCIEMENTS

L'évaluation de la situation des statistiques de genre en Mauritanie est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Famille (MASEF), l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) et le programme « Women Count » de ONU Femmes. Le rapport a été rédigé par Samuel KELODJOUE, consultant en statistiques genre, sous la direction de Michèle SEROUSSI, spécialiste des statistiques sur le genre du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes (WCARO)

ONU Femmes tient à remercier M. Bouna Ould Ely, Conseiller au MEF, Mme Oumoukheltoum Mint Hamdinou (MASEF), Mme Fatimetou Bellemche (APIM/MEF), M. El Yass Didi (ANSADE), M. Dah Ould Khattar (DEGESR/MEF) et Mme Siham Hamadi Boubeitt (AMSME), membres du Comité interministériel de coordination de cette évaluation, pour leur engagement et leur appui précieux. ONU Femmes remercie également l'ensemble des organisations, institutions et personnes qui ont contribué, par leurs expertises et leurs efforts, à l'élaboration de ce rapport

ABREVIATION ET ACRONYMES

ADAPT :	Advanced Data Planning Tool
AFD :	Agence Française de Développement
AFOM :	Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces
AFRISTAT :	Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANSADE :	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
ANRPTS :	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
BAD :	Banque Africaine de Développement
CAC :	Centre d'Accueil des Citoyens
CAP :	Connaissances-Attitudes-Pratiques
CAS :	Charte Africaine de la Statistique
CEDEF/ CEDAW :	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CENI :	Commission Electorale Nationale Indépendante
CIIG :	Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre
CMAP :	Centre Mauritanien d'Analyse de Politique
CNS :	Conseil National de la Statistique
CNDH :	Commission Nationale des Droits de l'Homme
DAD :	Development Assistant Database
DHIS2 :	District Health Information Software 2
EDSM :	Enquête Démographique et de Santé en Mauritanie
EMEA :	Enquête auprès des Ménages et Exploitants Agricoles
ENESI :	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
EPA :	Etablissement Public à caractère Administratif
EPCV :	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
FAO :	United Nations World Food Programme
IOM :	International Organization for Migration
ISMS :	Institut Supérieur des Métiers Statistiques

MGF :	Mutilations Génitales Féminines
OCI :	Organisation de la Conférence Islamique
ODD :	Objectifs du Développement Durable
ONDFF :	Observatoire National des Droits des Femmes et des Filles
ONS :	Office National de la Statistique
ONU :	Organisation des Nations Unies
PARIS21 :	Partenariat statistique au service du Développement au 21ème siècle
ProPEP :	Programme Prioritaire Elargi du Président
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARA :	Service Availability Readness Assessment / Evaluation des capacités des services sanitaires
SCAPP :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SCN :	Système de Comptabilité Nationale
SCRAPP :	Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée
SIGE :	Système d'Information et de Gestion de l'Education
SIRAGE :	Système d'Information pour la Réforme Administrative et la Gestion de l'Éducation
SHaSA :	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNDDS :	Stratégie Nationale Décennale pour le Développement de la Statistique
SNDS :	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
SNIG :	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
SSN /SNS :	Système Statistique National/ Système National Statistique
STEPwise :	Enquête sur les facteurs de risque communs des maladies non transmissibles
SWEDD :	Initiative régionale d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique en Afrique subsaharienne
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
UA :	Union Africaine
UMA :	Union du Maghreb Arabe
VBG :	Violence Basée sur le Genre
UE :	Union Européenne

UN :	United Nations/Nations Unies
URMECD :	Unité de Recherche Macro Economie Croissance et Développement
UNFPA :	United Nations Population Fund
UNHCR :	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF :	United Nations Children's Fund
UN WOMEN :	United Nations Entity on Gender Equality and the Empowerment of Women
WCARO :	Bureau régional d'Afrique de l'Ouest et Centrale
Women Count :	Making Every Woman and Girl Count Programme

GLOSSAIRE

Sexe

« Caractéristiques physiques et biologiques qui différencient hommes et femmes » (ONU Femmes, 2017a). La caractéristique désignée par le terme « sexe » dans le cadre des recensements, des enquêtes ou dans les dossiers administratifs peut correspondre à la notion de « genre ». Par conséquent, certains pays distinguent également le « sexe à la naissance »[1].

Genre

« Le genre désigne les différences socialement construites entre hommes et femmes, qui s'expriment à travers leurs attributs et opportunités, mais aussi leurs interactions sociales et les relations entre eux. Le genre détermine les caractéristiques attendues, acceptées et valorisées d'une femme ou d'un homme dans un contexte donné. Dans la majorité des sociétés, il existe des différences et des inégalités entre les femmes et les hommes eu égard aux rôles et aux responsabilités qui leurs sont attribués, aux activités menées, à l'accès aux ressources et au contrôle sur celles-ci, mais aussi en termes de pouvoir décisionnaire. Ces différences et ces inégalités entre les sexes sont façonnées par l'histoire des relations sociales, leur évolution dans le temps et à travers les cultures (NU, 2016b). Certains pays reconnaissent les caractérisations « genre non binaire » ou « autre genre » (CEE-ONU, 2019).

Données ventilées par sexe

Ce terme désigne des données sur des individus, qui sont différenciées par sexe. Ces données sont collectées et présentées séparément pour les hommes et les femmes. Elles permettent de mesurer les différences entre les femmes et les hommes au niveau de diverses dimensions sociales et économiques. Elles sont requises pour la production de statistiques genrées. Les données ventilées par sexe peuvent révéler des différences entre les modes de vie des femmes et des hommes découlant de leurs rôles et de leurs attentes sexo-spécifiques (UN, 2016b).

Statistiques genrées

Les statistiques genrées sont définies par la somme des caractéristiques suivantes : a) Données collectées et présentées par sexe comme système de classification principal et général ; b) Données reflétant les problématiques liées au genre ; c) Données fondées sur des concepts et des définitions reflétant de manière adéquate la diversité hommes femmes et tous les aspects de leur vie ; d) Méthodes de collecte des données tenant compte des stéréotypes et de facteurs socio-culturels susceptibles d'induire des inégalités entre les sexes UN, 2016b[2]).

1 Exemple du Canada : « Le sexe à la naissance et le genre renvoient à deux concepts distincts. Le sexe à la naissance désigne le sexe assigné à la naissance. Le système reproducteur d'une personne et d'autres caractéristiques physiques déterminent généralement son sexe à la naissance » (Statistique Canada, 2019). Masculin Féminin Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents légaux. Masculin ? Féminin ? Ou veuillez préciser le genre de cette personne (espace pour saisir ou écrire une réponse) ? Cette question porte sur le genre du répondant. Il s'agit d'un concept multidimensionnel qui comprend des aspects psychologiques, sociaux et comportementaux. Le genre renvoie à la manière dont une personne se décrit au moment de la collecte. Il peut changer au fil du temps. Le genre d'une personne peut être différent de ce qui figure sur les documents juridiques.

Indicateurs genrés	Les indicateurs genrés servent à mesurer et à comparer la situation des femmes et des hommes sur une période donnée. Il peut s'agir d'indicateurs quantitatifs (essentiellement fondés sur des statistiques différenciées par sexe, mais sans s'y limiter) ou qualitatifs (reposant sur l'expérience, les comportements, les avis et les ressentis des femmes et des hommes) (EIGE, 2015).
Intégration de la dimension de genre dans le système statistique national[2]	L'intégration de la dimension de genre dans le système statistique national est axée sur une approche holistique de la dimension de genre durant toutes les phases de la production de données, la coordination statistique, la communication et l'utilisation des statistiques.
Système statistique national (SSN)	Le système statistique national SSN « est l'ensemble d'organisations et d'unités statistiques d'un pays qui ensemble assurent la collecte, le traitement et la diffusion de statistiques officielles pour le compte du gouvernement national » (OCDE et al., 2002). La vocation des statistiques officielles compilées par le SSN est de fournir des informations au grand public, aux gouvernements, aux entreprises et à la communauté scientifique dans les secteurs économique, démographique, social et environnemental. Ces informations sont essentielles pour des processus décisionnels fondés sur des données probantes, pour le partage de connaissances entre les États et les populations du monde (NU, 2015).
Écosystème de données	Un écosystème de données englobe le système statistique national ainsi que des schémas relationnels complexes et dynamiques, qui font évoluer et transforment les données (infrastructures de données, outils, médias, producteurs, consommateurs, conservateurs et diffuseurs) (PARIS21, 2018b).
Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)	La SNDS vise à doter un pays d'une stratégie pour renforcer les capacités statistiques de l'ensemble des acteurs du système statistique national (SSN). Cette stratégie définit une vision et une feuille de route correspondante pour le SSN sur un horizon de cinq ans. Elle présente en outre un cadre à la fois détaillé et global permettant d'évaluer en permanence les besoins en constante évolution des utilisateurs et de définir les priorités nécessaires pour renforcer les capacités requises pour répondre à ces besoins de façon plus coordonnée, synergique et efficace. Elle donne en outre un cadre pour mobiliser, exploiter et démultiplier les ressources (à la fois nationales et internationales) et constitue la base d'une gestion stratégique du SSN efficace et axée sur les résultats (PARIS21, 2018b).
Office national de statistique (ONS)	"L'office national de statistique désigne le principal service statistique d'un système statistique national (OCDE et al., 2003).

2 En référence au document NU 2016b (non disponible en français), ce document utilise à la fois les termes d'« approche intégrée de l'égalité hommes femmes » et d'« intégration de la dimension de genre » (gender mainstreaming en anglais) dans ce contexte, Source: (PARIS21, 2019)

Résumé exécutif

Cette étude a eu pour objectif d'analyser en profondeur le système des statistiques de genre en Mauritanie, afin d'orienter la conception d'un projet et la mise en œuvre d'activités ciblées pour combler les faiblesses identifiées, dans le cadre d'un projet de renforcement de ces statistiques.

Plus spécifiquement, elle a poursuivi trois finalités essentielles :

1

Examiner l'environnement institutionnel du Système statistique national (SSN) en ce qui concerne la production et la gestion des statistiques de genre.

2

Identifier de manière précise les lacunes en matière de données sexo-spécifiques nécessaires au suivi des Objectifs de développement durable (ODD) et à la réponse aux priorités nationales.

3

Évaluer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation effective de ces données afin de mesurer dans quelle mesure elles éclairent les politiques publiques, renforcent le plaidoyer et soutiennent les programmes de développement.

La démarche méthodologique a reposé sur une double approche :

- **Une revue documentaire approfondie** des cadres juridiques, institutionnels et stratégiques relatifs aux statistiques de genre ;
- **Des entretiens qualitatifs et quantitatifs**, menés en présentiel et à distance avec les acteurs clés du SSN : institutions publiques, partenaires techniques et financiers (PTF), organisations de développement et représentants de la société civile.

La collecte d'informations a été structurée grâce à des questionnaires standardisés, inspirés des outils de **PARIS21** et d'**ONU Femmes**, permettant d'évaluer de façon systématique l'organisation du système, ainsi que les pratiques en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques de genre.

Principaux constats

1. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

La Mauritanie dispose de cadres stratégiques favorables, notamment la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2021-2030), la Stratégie

de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et le plan d'action SHaSA2. L'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSADE) a une direction dédiée aux statistiques sociales et de genre. Des cellules genre existent dans plusieurs ministères, bien que leur fonctionnement reste inégal.

2. LA DISPONIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES DONNÉES

Plusieurs enquêtes intègrent déjà des indicateurs sexo-spécifiques (RGPH5, enquêtes emploi, MICS 2025, EPCVM 2025). Toutefois, la couverture est partielle et la désagrégation limitée (revenus, âge, handicap, zones géographiques). L'exploitation des sources administratives reste faible et la production d'analyses approfondies est insuffisante.

3. LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION

Des publications existent (annuaires socio-démographiques, profils genre), mais l'offre reste limitée en produits analytiques adaptés (policy briefs, notes de synthèse, brochures annuelles). L'accessibilité des données est encore restreinte et la coordination entre producteurs et utilisateurs insuffisante.

CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Malgré une volonté politique affichée, le système souffre d'un manque de moyens humains et financiers. L'ANSADE dépend à 85 % des financements extérieurs, ce qui fragilise la durabilité des activités. La budgétisation sensible au genre n'est pas encore opérationnelle en Mauritanie.

Forces et opportunités

- Engagement politique et reconnaissance du genre dans les politiques publiques.
- Cadres stratégiques en cours de mise en œuvre (SNDS, SCAPP).
- Soutien des PTF (BAD, Banque mondiale, UNICEF, UNFPA, USAID).
- Multiplication d'initiatives de collecte et projets de bases de données sectorielles (indigents, handicap, entrepreneuriat féminin, violences basées sur le genre).
- Demande croissante en données sexo-spécifiques pour le suivi des ODD, de l'Agenda 2063 et des stratégies nationales.
- Opportunité de capitaliser sur les expériences d'autres pays et initiatives régionales (SWEDD, EDIFIS, Expertise France).

Faiblesses et menaces

- Faible coordination au sein du SSN et entre acteurs.
- Cellules genre ministérielles peu opérationnelles et manquant de capacités.
- Données insuffisamment désagrégées et exploitées.
- Manque de produits de communication vulgarisés et absence de notes stratégiques.
- Dépendance forte au financement extérieur.
- Budgétisation sensible au genre encore embryonnaire.
- Multiplicité des sources d'information non harmonisées, entraînant doublons et manque de cohérence.

Conclusion

La production des statistiques de genre en Mauritanie reste largement insuffisante, limitant la capacité du pays à suivre de manière régulière, cohérente et actualisée les indicateurs clés des ODD relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. La dépendance quasi exclusive à l'EDSM et à l'EPCV, réalisées tous les quatre, cinq et dix ans, illustre l'absence de mécanismes de suivi continu, et empêche de disposer de données fiables et ponctuelles pour éclairer la prise de décision politique, le suivi des politiques publiques et le plaidoyer des acteurs de la société civile.

Au-delà de la production des enquêtes, l'état des statistiques administratives révèle des lacunes importantes : fragmentation des données, faible coordination entre les producteurs, manque de désagrégation géographique et par sexe, et qualité souvent insuffisante pour répondre aux besoins analytiques. La faible capacité technique, combinée à un financement limité des enquêtes et à des contraintes logistiques, réduit la représentativité des échantillons et limite la pertinence des analyses sexo-spécifiques.

Malgré ces contraintes, la demande pour des statistiques de genre fiables et actualisées est forte, exprimée tant par le gouvernement, la société civile que par les partenaires techniques et financiers. Elle porte notamment sur le suivi de la loi 052 relative aux quotas, le suivi des violences basées sur le genre et l'analyse des inégalités sexo-spécifiques dans différents secteurs. Cette demande constitue une opportunité majeure pour renforcer l'efficacité du système statistique national et sa contribution à des politiques publiques inclusives et équitables.

Pour répondre à ces enjeux, il est indispensable d'optimiser l'exploitation des bases de données existantes, de renforcer les capacités techniques et institutionnelles de l'ANSADE et du MASEF, et d'assurer une coordination interinstitutionnelle efficace. Il s'agit également de développer des méthodologies harmonisées, d'élaborer des indicateurs de genre prioritaires, de renforcer la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives, et de garantir leur diffusion rapide et accessible aux décideurs, aux médias et aux OSC.

En capitalisant sur ces leviers, la Mauritanie pourra transformer son système statistique national en un outil stratégique de suivi et d'évaluation des politiques publiques, capable de produire des données fiables, pertinentes et désagrégées, et ainsi soutenir efficacement la mise en œuvre des ODD et des engagements nationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Cette démarche contribuera à bâtir un système statistique moderne, inclusif et résilient, capable de répondre aux besoins d'un développement équitable et durable pour l'ensemble de la population.

Pour y arriver, les recommandations suivantes sont proposées :

Recommandations

CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX STATISTIQUES DE GENRE

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A l'endroit du Gouvernement

- Créer, sous le leadership du MASEF ou du MEF, un organe central interinstitutionnel dédié à la coordination et au suivi-évaluation des politiques et programmes genre. Renforcer l'ANSADE pour assurer l'intégration systématique du genre dans la collecte et la production de données à l'échelle du SNS, en garantissant la coordination entre tous les producteurs de statistiques et la conformité aux principes de la statistique officielle.
- Renforcer le cadre institutionnel et les capacités du MASEF et des institutions concernées pour coordonner efficacement les activités statistiques de genre.

A l'endroit de l'ANSADE

- Intégrer le genre de manière transversale dans la prochaine SNDS, avec une stratégie et un plan d'action chiffré pour les statistiques de genre, incluant l'appropriation des ODD et l'alignement avec les indicateurs prioritaires du TAAHOUDATY.
- Sensibiliser les cadres supérieurs et les décideurs à l'importance des statistiques sexo-spécifiques afin d'améliorer le système statistique national et d'appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
- Développer et diffuser des lignes directrices et standards communs pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données de genre.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

A l'endroit de l'ANSADE

- Mettre en place un mécanisme durable de coordination pour la production et la valorisation des statistiques de genre dans le SNS, tenant compte de leur caractère transversal et de la multiplicité des ministères, départements et agences impliqués.
- Créer un groupe technique interinstitutionnel spécialisé sur les statistiques de genre au CNS, co-présidé par l'ANSADE et le MASEF, pour assurer la coordination, la production et la valorisation au niveau national.
- Promouvoir l'utilisation des statistiques de genre auprès des décideurs politiques, des médias et des autres utilisateurs pour renforcer leur impact sur la prise de décision et le plaidoyer.

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances

- Aider les secteurs à élaborer des plans stratégiques sectoriels pour les statistiques de genre, en planifiant l'acquisition, l'utilisation et l'interopérabilité des données provenant de sources diverses (institutionnelles et administratives).
- Élaborer des budgets sensibles au genre pour assurer un financement adéquat et ciblé des activités liées aux statistiques de genre.

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DE DONNÉES

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A l'endroit de l'ANSADE

- Développer un cadre national d'indicateurs statistiques sur le genre pour mesurer les progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Créer un référentiel national de données de recherche et qualitatives sur le genre (bases de données, portails, rapports, articles scientifiques).
- Identifier les domaines prioritaires ou insuffisamment couverts afin d'orienter la production et le développement des statistiques de genre pour les cinq prochaines années.
- Intégrer les statistiques de genre dans tous les domaines traditionnels (économie, agriculture, santé, éducation, emploi) afin de refléter les différences entre femmes et hommes.
- Prioriser la collecte et l'exploitation des données sur les domaines critiques, tels que les violences basées sur le genre (VBG), l'emploi du temps, l'emploi, l'environnement et la traite des enfants.
- Développer un programme de renforcement des compétences statistiques pour les professionnels et gestionnaires de données, incluant manuels, formations et ateliers pratiques.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

A l'endroit de l'ANSADE

- Aligner la définition et la saisie des indicateurs des ODD avec les principales enquêtes nationales (EPVC, EDSM, RGPH) pour assurer comparabilité et cohérence des données.
- Ventiler systématiquement les données selon les exigences des ODD et les caractéristiques clés des populations (sexe, âge, région rurale/urbaine, situation de handicap, quintiles de richesse, etc.).
- Revoir le processus de production statistique pour intégrer pleinement la dimension genre et définir clairement les données et statistiques à produire, en collaboration avec l'ANSADE et les institutions partenaires (ONDFF, ANRPTS, APIM, CENI, etc.).
- Évaluer et renforcer la qualité et la pertinence des sources de données administratives pour l'intégration de la dimension genre, en les alignant sur les exigences nationales d'égalité des sexes.
- Mettre à jour les bases de données existantes (EPVC, recensement de la population) et combler les lacunes dans les données essentielles.
- Renforcer la qualité des enquêtes existantes et réaliser des enquêtes complémentaires pour couvrir les dimensions spécifiques du genre (VBG, emploi du temps, emploi, environnement, traite des enfants).
- Revoir le traitement et l'analyse des données par tous les producteurs pour garantir la disponibilité de statistiques ventilées par sexe et pertinentes pour l'égalité de genre.
- Encourager l'exploitation des ensembles de données existants encore sous-utilisés pour produire des analyses approfondies de genre.

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION, LA DIFFUSION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES DU GENRE

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A l'endroit de l'ANSADE

- Renforcer les consultations régulières avec les utilisateurs de données pour améliorer la transparence, la collaboration et l'adoption des statistiques de genre.
- Mettre en place des mécanismes de partage automatique des données entre organismes nationaux, infranationaux et partenaires internationaux, tout en respectant les exigences de confidentialité.
- Identifier et formaliser des mécanismes de dialogue utilisateurs-producteurs impliquant l'ANSADE, le MASEF, les agences gouvernementales, les chercheurs, les médias et les organisations de la société civile.
- Promouvoir activement l'utilisation des statistiques de genre par les décideurs politiques, les OSC, les médias et autres utilisateurs afin de renforcer le plaidoyer et la prise de décision.
- Développer des plateformes techniques et des normes communes de diffusion pour garantir un accès rapide, clair et complet aux données et indicateurs sexo-spécifiques.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

A l'endroit de l'ANSADE

- Compiler et organiser les métadonnées de toutes les données existantes afin de faciliter l'accès et l'utilisation des statistiques de genre.
- Améliorer l'accès aux données et leur clarté en introduisant des métadonnées détaillées liées aux indicateurs sexo-spécifiques, conformément aux normes internationales.
- Réviser les canaux de communication des statistiques de genre pour développer de nouveaux produits conviviaux et explorer des modes d'interaction innovants avec différents groupes d'utilisateurs.
- Organiser des formations continues sur l'utilisation et l'analyse des statistiques de genre pour les acteurs institutionnels et certaines OSC, notamment féminines, afin de renforcer leurs capacités.
- Développer un guide d'utilisation et des supports pédagogiques pour les statistiques de genre, accompagnés de formations sur la compréhension et l'application des principaux indicateurs de genre pour les utilisateurs internes et externes.
- Étudier la faisabilité de la création d'une base de données centrale pour les statistiques de genre au MASEF, incluant les indicateurs prioritaires nationaux, afin de faciliter le suivi et d'assurer un reporting cohérent.

→

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

→

- S'inspirer des expériences d'autres pays pour améliorer l'analyse, la diffusion et les relations utilisateurs-producteurs, afin d'intégrer pleinement les statistiques de genre dans les politiques, plans et programmes.
- Collaborer avec des groupes universitaires et de recherche pour soutenir un programme de recherche et développement sur le genre, partager les résultats et formuler des lignes directrices pour leur application pratique, garantissant des arguments fiables et scientifiques pour les politiques et le plaidoyer.
- Mener régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs pour adapter la production et la diffusion des statistiques aux besoins réels.
- Élaborer chaque année une brochure dédiée aux statistiques de genre (« Femmes en Mauritanie »), publiée à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars) et de la Journée internationale des femmes rurales (15 octobre).
- Encourager la production régulière de publications synthétiques et accessibles sur le genre (notes, brochures, briefs) pour valoriser les données et renforcer leur impact.

I. INTRODUCTION

1.1 1.1 Contexte et justification

La nécessité d'améliorer les statistiques sur la situation des femmes a été reconnue lors de la conférence mondiale de 1975. Les conférences de Nairobi en 1985 et de Pékin en 1995 ont relevé le manque d'impact sur l'égalité des sexes des différents programmes, politiques et actions engagés et ont souligné la nécessité de disposer de données sexo-spécifiques comme point de départ de tout programme visant à améliorer la situation des femmes.

En Mauritanie, le nombre d'hommes et de femmes est presque égal, mais cela ne se reflète pas dans leur statut. Les inégalités persistent, freinant le développement durable et empêchant les femmes de contribuer pleinement à la croissance du pays.

La Mauritanie a intégré l'égalité des sexes dans sa constitution. Elle a ratifié les conventions sur les droits de l'Enfant et la discrimination des femmes. Le pays s'est aussi engagé, à travers les Objectifs de Développement Durable, à offrir une éducation inclusive et équitable de qualité pour tous (ODD4), à atteindre l'égalité entre les genres, ainsi que l'autonomisation de toutes les femmes et filles (ODD5).

La production de statistiques sur le genre est essentielle pour suivre les progrès des ODD notamment les ODD 4 et 5, ces statistiques aidant à prendre des décisions basées sur des évidences. Cependant, le manque de données désagrégées par sexe constitue un défi majeur pour le suivi des inégalités / femmes, et l'évaluation des progrès accomplis.

Le présent rapport est le premier en Mauritanie à se concentrer sur la production, la disponibilité et l'utilisation d'indicateurs de genre essentiels pour atteindre les objectifs nationaux et internationaux. Il résulte d'une coopération entre le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) et le programme mondial phare de ONU Femmes, «Women Count, Les femmes comptent». Cette évaluation a été rendue possible grâce au financement de l'AFD au programme Women Count dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

1.2 1.2 Objectifs et portée de l'étude

Cette étude a eu pour objectif d'analyser en profondeur le système des statistiques de genre en Mauritanie, afin d'orienter la conception d'un projet et la mise en œuvre d'activités ciblées pour combler les faiblesses identifiées, dans le cadre d'un projet de renforcement de ces statistiques.

Plus spécifiquement, elle a poursuivi trois finalités essentielles :

1. **Examiner l'environnement institutionnel** du Système statistique national (SSN) en ce qui concerne la production et la gestion des statistiques de genre.

2. **Identifier de manière précise les lacunes** en matière de données sexo-spécifiques nécessaires au suivi des Objectifs de développement durable (ODD) et à la réponse aux priorités nationales.

3. **Évaluer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation effective** de ces données afin de mesurer dans quelle mesure elles éclairent les politiques publiques, renforcent le plaidoyer et soutiennent les programmes de développement.

L'évaluation a porté sur les lacunes et défis en matière de données et de capacités statistiques dans le système statistique national (SSN) en Mauritanie. Il s'agit d'une contribution opportune à la cible 17.8 de suivi des ODD qui demande aux pays d'accroître la qualité des statistiques sur le genre d'ici 2020.

Cette évaluation aborde les points ci-après :

- l'environnement institutionnel lié aux statistiques de genre ;
- la disponibilité, la qualité et l'utilisation des statistiques de genre ;
- les mécanismes de communication, diffusion des statistiques de genre en œuvre dans le pays ;
- le niveau de connaissance technique des producteurs et utilisateurs et les éventuels besoins de formations/renforcement des capacités dans le domaine.
- les principales lacunes et défis des statistiques de genre

1.3 1.3. Approche et méthodologie retenue

L'analyse de la situation du sous-système statistiques de genre s'est basée sur une revue documentaire, des entretiens (à distance ou en présentiel) avec les acteurs clés des institutions étatiques, des partenaires techniques et financiers mais aussi des partenaires techniques et

financiers des organisations de développement, de la société civile. La liste des personnes rencontrées se trouvent en annexe n° 1.

Guidés par des outils développés par PARIS21 et ONU Femmes[3], quatre types de questionnaire ont été élaborés pour les entretiens : pour le ministère de tutelle et de l'ONDFF, pour l'ANSADE, pour les cellules genre des ministères et pour les utilisateurs.

Les différents questionnaires sollicitent les informations relatives aux aspects institutionnels et organisationnels du système statistique, à la production des statistiques de genre (type d'informations produites, périodicité et type de publications disponibles), les moyens humains et financiers affectées à l'activité de production, les besoins d'information non satisfaits et les problèmes de tous ordres bridant la production des statistiques de genre.

L'analyse de la situation a aussi identifiée les lacunes, notamment en fournissant des informations sur les sources, la désagrégation et la fréquence de la collecte pour les 54 indicateurs des ODD5 ventilés par sexe et liés au genre, mais aussi les défis, les opportunités et les points d'entrée clés dans le domaine des statistiques de genre.

Plus spécifiquement la méthodologie qui se concentre sur les statistiques genres implique un processus complet en plusieurs étapes :

IDENTIFICATION DES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA COLLECTE ET UTILISATION DES STATISTIQUES DE GENRE

Des réunions virtuelles, des recherches documentaires et des contacts par courrier électronique vont permettre d'identifier différentes entités nationales ou internationales qui collectent des données administratives pertinentes. Une liste complète des structures visitées et des responsables interviewées se trouve en annexe n°.1

Un outil de collecte de données (questionnaire) est également partagé avec ces institutions nationales et internationales. Cet outil a pour but d'aider à cartographier les sources de données pertinentes, dans chaque ciblé, qui peuvent être utilisées pour produire des statistiques sur le genre.

L'existence au sein des organes du SNU d'un groupe thématique genre - Gender Thematic Group des agences des UN présentes en Mauritanie a facilité la prise de contact avec les différents partenaires du SNU. Les membres de ce groupe ont également été interviewés dans le cadre de cette évaluation.

L'EXAMEN DES SOURCES DE DONNÉES

Cet examen est mené pour identifier et évaluer les sources de données (enquêtes et sources administratives) qui documentent le genre, et toutes les formes d'inégalités et de discriminations dans la société. Il s'agit de passer au crible divers référentiels de données, sites web et documents publiés afin de rassembler toutes les informations utiles.

LA DISPONIBILITÉ, LA QUALITÉ ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES

L'appréciation de la disponibilité, de la qualité et de l'utilisation des statistiques de genre renvoie à la confrontation de la demande et de l'offre statistique en matière de statistique de genre.

3 Évaluation des lacunes en matière de données et de capacités statistiques visant à améliorer les statistiques genrées cadre et directives de mise en œuvre Disponible à : http://paris21.org/knowledge-documents

La demande de statistiques de genre présente deux composantes. La première composante est dérivée des engagements internationaux. Au titre des agendas internationaux, nous nous appuieront sur la liste des 54 indicateurs statistiques du genre dérivée de l'agenda 2030 (Objectifs du développement durable). La seconde composante de la demande de statistiques de genre est motivée par les besoins de suivi des objectifs nationaux de développement (qui se recoupent souvent avec les engagements internationaux) manifestés dans les principaux documents de politique (SCAPP, SNDDS. Politique nationale sur le genre, Stratégie nationale sur les violences basées sur le genre, stratégies sectorielles dans l'éducation, la santé, l'économie et la justice). Ces différentes politiques et stratégies comportent des cadres de résultats dont les indicateurs qui y sont contenus constituent l'expression de la demande nationale en matière de statistique de genre.

A cet effet, une analyse ADAPT [4] des indicateurs prioritaires liés aux statistiques de genre de la République Islamique de Mauritanie a été réalisée. Elle portait uniquement sur la disponibilité des indicateurs applicables en fonction de la pertinence politique, du nombre et du type de producteur, des sources de données dominantes, de la fréquence de collecte des données, des moyens de diffusion (pour les indicateurs des ODD), également la classification par niveau et les indicateurs de substitution.

La classification des indicateurs de genre actuellement disponibles dans le SSN en fonction de leur faisabilité est la suivante :

Les indicateurs « facilement réalisables » peuvent être produits à partir des ressources existantes, ou avec un renforcement mineur, car ils reposent sur des données déjà disponibles. Toutefois, une assistance technique externe peut être nécessaire, principalement pour affiner la méthodologie de calcul de certains indicateurs. Cette catégorie inclut également des indicateurs issus d'enquêtes récentes dont les résultats sont encore en cours d'analyse et seront publiés prochainement.

Les indicateurs considérés comme « réalisables avec un effort important » ne peuvent être produits qu'à condition de mobiliser des ressources supplémentaires modérées à élevées et de bénéficier d'une assistance externe. Cette aide extérieure, qu'elle soit financière et/ou technique, peut rester limitée si le pays accepte parallèlement d'investir lui-même les ressources additionnelles nécessaires.

Les indicateurs qualifiés de « non réalisables, même avec un effort important » sont ceux qui ne peuvent pas être produits à court ou moyen terme, malgré des investissements significatifs. Cela ne signifie toutefois pas qu'ils sont impossibles à élaborer : leur production reste envisageable à plus long terme. A la suite de l'analyse de la demande, il sera procédé à l'identification de l'offre statistique en matière d'informations statistique de genre.

4 Le consultant a rendu compte de la disponibilité des données sur le genre à l'aide de l'utilisation partielle de l'outil ADAPT3 (Advanced Data Planning Tool) de PARIS21, fournissant des informations sur les sources, la ventilation et la fréquence de collecte pour les 53 indicateurs ODD ventilés par sexe et liés au genre des Nations Unies.

L'offre statistique inclut les données de routine et les productions périodiques ou ad hoc via les enquêtes et recensements de l'ANSADE et des ministères. Les données couvrent l'économie, la démographie, le social, le développement rural, le cadre de vie et la lutte contre la pauvreté.

Ces données proviennent des statistiques des sources administratives et des enquêtes et recensements. Le niveau d'utilisation des indicateurs disponibles sera apprécié à partir des entretiens et à partir des publications disponibles. Aussi devrions-nous apprécier quelques décisions politiques induites de l'utilisation des informations statistiques sur le genre.

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sera appréciée avec le remplissage des questionnaires au niveau des différentes cibles (ANSADE, Ministère de la Femme, Autres Ministères, Utilisateurs des statistiques de genre).

Les mécanismes de communication et de diffusion des statistiques de genre

Il est souvent erroné de penser que le seul défi des systèmes statistiques nationaux est la production de statistiques. Leur diffusion, communication et surtout utilisation sont également des défis majeurs. Il faut, en renforçant la production, travailler sur ces aspects-là pour faciliter leur utilisation dans la prise de décision.

Les capacités des producteurs et utilisateurs

La disponibilité des ressources humaines en quantité et qualité est essentielle pour améliorer les capacités statistiques. Un état des lieux sera fait pour identifier les lacunes en ressources humaines. La plupart des opérations de collecte nécessite une forte dose d'assistance technique avec le recours à des compétences nationales externes au SSN. La collecte et l'analyse des statistiques de genre nécessiteront une assistance technique. Il est important d'inventorier les besoins en formation pour les employés disponibles.

Évaluation des données administratives disponibles

Pour chaque institution de collecte de données identifiée, une analyse approfondie est effectuée afin de comprendre la nature des données administratives collectées par cette institution. Cette analyse concerne le type, la qualité, l'accessibilité, et l'utilisation des données administratives dans la production des statistiques pertinentes. D'autres défis sont liés à la protection et au partage des données, ainsi qu'aux considérations éthiques.

1.4 1.4 Limites de l’étude.

Au regard de la multiplicité des acteurs concernés par les statistiques de genre, l’échantillon a porté sur quelques acteurs clés (Cellules sectoriels genre des ministères) sur lesquels les analyses sont particulièrement focalisées. Les résultats peuvent par conséquent refléter l’expérience limitée de ces acteurs sélectionnés et non nécessairement concernés par la production/ou l’utilisation au jour le jour des statistiques de genre au sein de leurs institutions respectives, cette tache étant le plus souvent confiée aux directions de la planification, des études et de la prospective des ministères et autres institutions. Toutefois, le but de l’étude étant d’identifier les principales lacunes liées à la production, accès et utilisation des statistiques de genre, ainsi que de comprendre leur environnement institutionnel, les leçons apprises des initiatives en cours permettraient certainement de dupliquer /développer des interventions pertinentes à l’échelle nationale.

II. ENVIRONNEMENT POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

La politique genre repose aussi bien sur des instruments politiques et législatifs nationaux que sur les conventions internationales adoptées ou ratifiées en Mauritanie.

2.1 2.1 Engagement politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes

En Mauritanie, les progrès en matière de développement humain et d'égalité de sexe sont avérés. Ils témoignent d'une volonté politique affirmée et progressive qui se manifeste à travers la ratification par le Gouvernement des principales conventions internationales en faveur des droits humains et de l'équité de genre[5] ainsi que des efforts d'harmonisation des dispositifs juridiques nationaux par rapport à celles-ci. Ces avancées sont aussi appuyées par les efforts d'une société civile de plus en plus engagée et l'accompagnement de la communauté internationale.

La Mauritanie a déployé des efforts pour renforcer son cadre juridique et législatif en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Sa constitution de 1991 reconnait l'égalité devant la loi pour tous les citoyens, sans distinction de sexe, et inclut des droits tels que la propriété, l'héritage et la participation politique (vote, éligibilité, militantisme). La Loi 2018-023 et la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre interdisent la discrimination fondée sur le genre, et crée un Comité Interministériel Genre et de cellules genre au niveau des ministères sectoriels. En 2020, un Observatoire National des Droits des Femmes et des Filles vient compléter les institutions existantes.

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030 montre également l'engagement politique pour la capitalisation du dividende démographique en investissant dans le développement et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Le programme présidentiel «TAAHOUDATY» mis en œuvre depuis janvier 2020 insiste sur « l'application des lois protégeant les droits des femmes, la consolidation de leur participation politique, l'introduction progressive d'une budgétisation sensible au genre, avec la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la réinsertion socio-économique des jeunes filles ayant abandonné prématurément le système scolaire ».

5 Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 2001 avec une réserve générale et du Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Chartre Africaine des droits de l'Homme et des Peuples en 2005.

Plusieurs autres stratégies sectorielles incluent la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs. On peut citer entre autres :

Nom de la stratégie	Description
La Stratégie Nationale d'institutionnalisation du Genre 2015-2025 (SNIG)	Adoptée en 2011 et en cours d'actualisation, la SNIG reconnaît la persistance des inégalités entre hommes et femmes, malgré le principe d'égalité garanti par la Constitution. Elle a deux objectifs : lutter contre les discriminations à l'égard des femmes et des filles et instaurer l'égalité genre et assurer la jouissance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes. La SNIG intègre des traités internationaux ratifiés par la Mauritanie pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité de genre.
La Stratégie Nationale de Promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines (2016-2019)	La lutte contre les MGF en Mauritanie s'est mise en place tardivement par rapport aux pays de la sous-région. Les chiffres sur mutilations génitales féminines (MGF) restent pourtant élevés concernant 63,9 % des femmes de 15-49 ans selon l'enquête nationale EDSM menée entre 2019 et 2021.
La Stratégie Nationale de Promotion Féminine	Adoptée en 1995 et actualisée en 2008, cette stratégie précise les grandes orientations du Gouvernement et les priorités nationales. C'est l'instrument clef en matière d'intervention publique auprès des femmes. Cette stratégie a pour axes prioritaires l'amélioration de la rentabilité du travail des femmes, l'augmentation de la participation des organisations féminines aux instances de développement, l'adoption d'une politique de la famille et de l'enfance.
Le Plan d'Action national pour la femme rurale 2009-2012	Réalisé avec le soutien du FNUAP, ce plan fait un état des lieux des conditions de vie des femmes en milieu rural (santé, pratiques traditionnelles, pauvreté, activités…) et propose des pistes pour les améliorer en intervenant dans différents domaines (éducation, santé, accès aux infrastructures et à l'emploi).
Le Programme National de la Santé de la Reproduction 2012 (PNSR)	il accorde une attention spécifique à la femme enceinte. Il a comme composantes prioritaires la maternité sans risque, la planification familiale / espacement des naissances.

2.2 2.2 Cadre légal et institutionnel pour l'égalité entre les femmes et les hommes

2.2.1 CADRE LÉGAL

Le cadre légal comprend les engagements internationaux (en matière du genre et au niveau des statistiques) et les lois et textes adoptés au niveau national.

2.2.1.1 Quelques conventions internationales majeures sur le genre

Les conventions internationales fournissent un cadre de référence indispensable et des leviers d'action pour orienter les politiques publiques et la mobilisation citoyenne. Leur application demeure un impératif incontournable pour concrétiser l'autonomisation des femmes et des filles mauritaniennes. Cette concrétisation passe par des politiques volontaristes et l'allocation des ressources adéquates. La mobilisation citoyenne et de la société civile reste également cruciale pour faire progresser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons en Mauritanie, conformément aux engagements pris dans l'Agenda 2030.

Elle a renforcé son cadre légal pour mieux se conformer aux principes du droit international, y compris la CEDEF ratifiée en 2001 (avec une réserve générale, articles 13 et 16) et le Protocole sur les Droits des Femmes en Afrique de la Chartre Africaine des droits de l'Homme et des Peuples en 2005.

La Mauritanie a fait des progrès notables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes depuis 20 ans.

Le pays a signé plusieurs conventions internationales sur l'égalité des genres et les droits des femmes. Parmi celles-ci, il y a aussi les instruments suivants :

- **La Déclaration et Programme d'action de Pékin** : la République Islamique de Mauritanie a souscrit aux conclusions et recommandations de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995 et a adopté la Déclaration et le Programme d'action de Pékin (1995) qui appelle à l'autonomisation des femmes et à l'élimination des obstacles à l'égalité des sexes.
- **Le Protocole de Maputo de 2003**, ratifié en 2005, est un instrument complémentaire spécifique au contexte africain. Il vise à renforcer les droits reproductifs et l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes africaines. Sa particularité est d'interdire explicitement les mutilations génitales féminines, un fléau encore trop présent en Mauritanie. Mais certaines lois restent en contradiction avec ces principes.
- En 2015, les Chefs d'Etat ont adopté **l'Agenda 2030 sur le développement durable, établissant les Objectifs du Développement Durable (ODD)**, dont l'objectif 5 concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes.
- Au niveau régional, le pays a ratifié le Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui promeut l'égalité de tous les citoyens sans discrimination, y compris fondée sur le sexe le 14 décembre 2005, mais n'a pas encore déposé la Déclaration prévue à l'article 34(6).

En conclusion, l'adhésion de la Mauritanie aux principaux instruments internationaux constitue une base solide pour l'intégration de l'égalité de genre et des droits des femmes dans les politiques publiques. Ces engagements traduisent une volonté claire de progresser vers la réalisation de l'ODD 5. Des avancées importantes ont déjà été enregistrées, mais des efforts soutenus et un appui renforcé seront nécessaires pour accélérer la mise en œuvre et garantir des résultats durables au bénéfice des femmes et des filles.

2.2.1.2 Engagements statistiques internationaux de la République Islamique de Mauritanie

La Mauritanie est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales actives dans le domaine statistique, telles que la CEA, l'UMA, AFRISTAT et l'Union Africaine. Dans ce cadre, elle a souscrit à divers engagements et initiatives visant à améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données conformément aux normes internationales. Ces engagements visent à renforcer la qualité des statistiques nationales, ce qui est essentiel pour une gestion efficace des politiques publiques, le suivi des objectifs de développement et l'interaction avec la communauté internationale.

Voici quelques domaines clés d'engagement statistique de la République Islamique de Mauritanie :

- **les Objectifs de développement durable (ODD)** : Les ODD adoptés par les Nations Unies comprennent un objectif spécifique sur l'égalité des sexes (ODD 5 - Égalité des sexes). La Mauritanie, en tant que membre des Nations Unies, s'est engagée à travailler vers la réalisation de ces objectifs, y compris l'autonomisation des femmes et des filles.
- **les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et les Enquêtes MICDS :** La Mauritanie s'est inscrite depuis plusieurs années dans les programmes

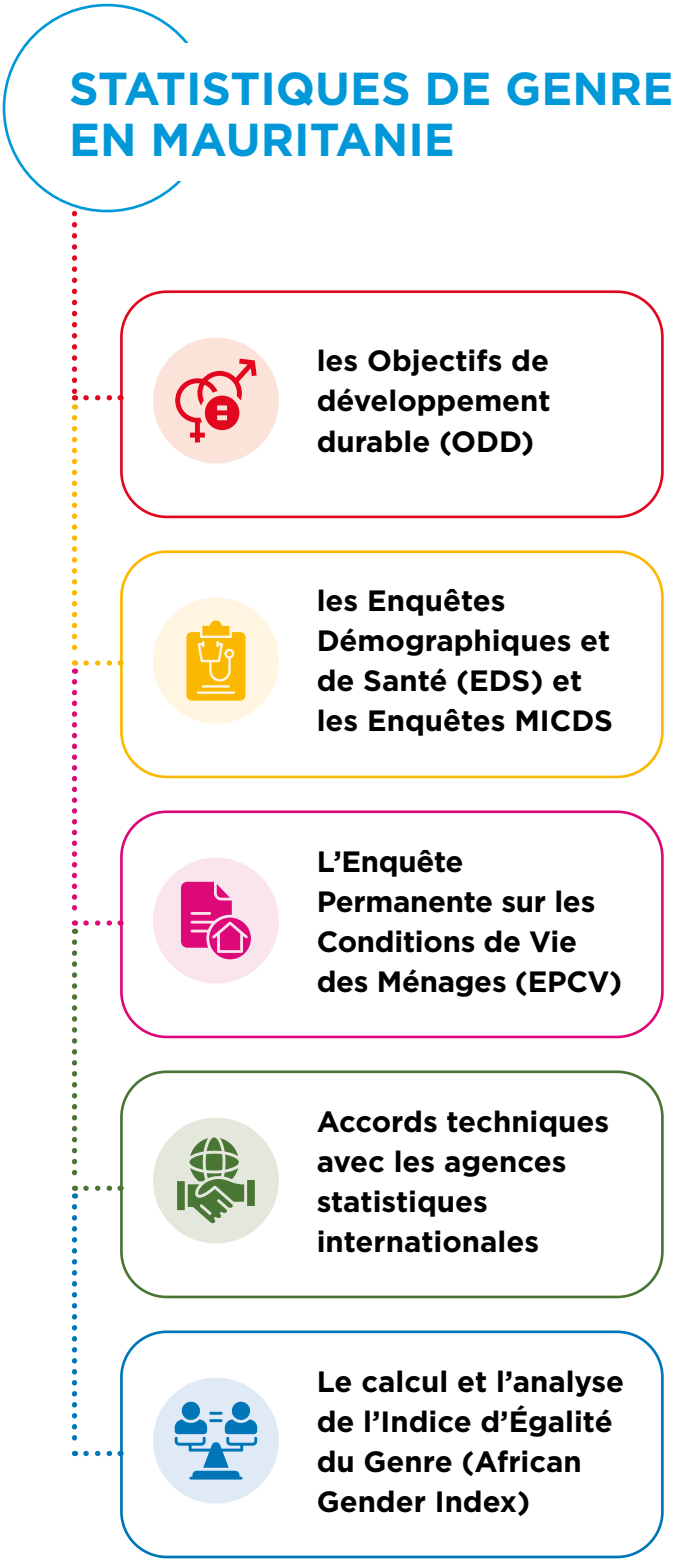

internationaux des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et des enquêtes MICS, qui constituent des sources incontournables pour documenter la santé de la population et le suivi des ODD. Ces enquêtes fournissent des données détaillées sur la mortalité maternelle et infantile, la prévalence du VIH/SIDA, mais aussi sur des dimensions plus transversales liées à l'égalité de genre, telles que la violence domestique, les mutilations génitales féminines/excision et l'autonomisation des femmes. Leur contribution a été décisive pour rendre visibles les inégalités de genre en Mauritanie et orienter les politiques publiques ainsi que les programmes des partenaires au développement.

- **L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV)** notamment en Mauritanie, est l'enquête officielle qui sert de base à la mesure de la pauvreté et du niveau de vie dans le pays et qui est utilisée pour estimer un large éventail d'indicateurs socio-économiques, y compris l'analyse comparative des objectifs de développement durable.
- **Le calcul et l'analyse de l'Indice d'Égalité du Genre (African Gender Index)** qui est un indicateur composite élaboré par la Banque Africaine de Développement (BAD) pour mesurer les inégalités entre les femmes et les hommes dans les pays africains. L'indice varie entre 0 et 1, 1 représentant l'égalité parfaite. Il agrège des indicateurs dans trois dimensions principales de l'égalité de genre : l'autonomisation économique, les conditions de vie améliorées et les opportunités d'accès aux soins de santé et à l'éducation.
- **Accords techniques avec les agences statistiques internationales** Le SSN entretient des relations de partenariat avec diverses organisations internationales comme la Banque Mondiale, les Agences du Système des Nations Unies (ONU), la BAD, l'AFRISTAT, l'AFD et PARIS21 pour le renforcement de ses capacités statistiques nationales et sectorielles (santé, éducation, agriculture, etc.).

Au niveau continental, il ne serait pas superflu d'indiquer quelques initiatives pour lesquelles la République Islamique de Mauritanie a pris part :

Groupe technique spécialisé (GTS) Démographie, santé, migrations, développement humain et le genre de l'Union Africaine

La Commission de l'Union Africaine a créé des groupes techniques spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique. L'un de ces groupes se concentre sur la démographie, la santé, les migrations, le développement humain et le genre. Un sous-groupe s'occupe spécifiquement des statistiques de genre. Il a préparé un programme intitulé « Programme africain de statistiques du genre » visant à améliorer la disponibilité des statistiques de genre. Un manuel sur l'élaboration de programmes de statistiques du genre est en cours. D'autres activités incluent le développement d'un indice de l'égalité des genres et des rapports sur le coût socioéconomique de la violence à l'égard des femmes en Afrique, le développement d'une base de données, l'élaboration des tableaux de bord et des profils-pays sur le genre, etc.

Cadre stratégique régional de référence pour le développement de la statistique en Afrique (CSRR)

En tant que socle de base qui a permis la naissance de la Charte africaine de la statistique, le CSRR constitue un cadre important dans la chaîne d'harmonisation des statistiques africaines. L'élaboration des SNDS (ayant émergé de cette initiative) constitue un cadre important sur lequel se greffe l'analyse stratégique genre. L'élaboration de la **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique couvrant la période 2021-2030, avec un plan d'action quinquennal 2021-2025**, validée par le gouvernement via l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE) est une contribution à cette démarche conformément aux recommandations de la Stratégie Harmonisée pour le Développement de la Statistique, deuxième édition (SHaSA2), soutenue par l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et nombreux autres PPTF.

Initiatives statistiques régionales

La Mauritanie participe à plusieurs projets statistiques régionaux et bénéficie du soutien d'AFRISTAT pour l'harmonisation des statistiques, incluant l'indice des prix à la consommation, les comptes nationaux, le recensement de la population et d'autres enquêtes (emploi, conditions de vie). Elle prend en compte les recommandations de la Charte africaine de la statistique (CAS), de la SHaSA et de PARIS21 dans l'élaboration de sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDDS), même sans adhésion officielle. Malgré des progrès, le système statistique mauritanien fait face à des défis techniques, humains et financiers, nécessitant un soutien constant des partenaires pour garantir des données fiables.

Initiatives statistiques nationales : les profils genre

Au cours des trente dernières années, la Mauritanie, avec l'appui des partenaires au développement, a produit de nombreuses études sur l'autonomisation des femmes, intégrant la SNIG, la SCAPP (2016-2030) et la PNDPE (2005). Ces documents reposent sur des profils pays fournissant des données sexo-spécifiques et servent d'outil d'orientation pour les politiques et programmes en faveur de l'égalité femmes-hommes.

En 2017, l'AFD a publié le premier « Profil genre Mauritanie », axé sur ses secteurs prioritaires : services de base, ressources naturelles et soutien au secteur productif. En 2022, la BAD a élaboré un profil genre fournissant des données désagrégées par sexe pour faciliter l'intégration du genre dans le Document de Stratégie Pays, la planification nationale et la révision de la Politique Nationale Genre.

Une analyse rapide de genre de l'UNICEF (2022) a évalué les enjeux de genre dans les zones du programme « Construire la Résilience au Sahel » (Assaba, Guidimakha, Hodh Chargui), tandis que la Banque mondiale, en 2023, a conduit des consultations pour préparer sa stratégie genre 2024-2030, en concertation avec les partenaires et la société civile, afin d'identifier les opportunités et défis pour renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Mauritanie.

2.2.1.3 Cadre juridique et politique de l'égalité des sexes au niveau national

La Constitution de 1991 garantit l'égalité des droits et devoirs pour tous les citoyens, reconnaissant aux femmes le droit de vote, la propriété, l'héritage et la protection contre toute violence morale ou physique. La loi sur la parité entre hommes et femmes, promulguée en 1991, et le Code du Statut Personnel (2001) ont introduit des mesures favorisant l'égalité de genre, notamment en matière de mariage, de divorce, de garde d'enfants et de gestion des biens personnels.

AVANCÉES LÉGISLATIVES ET INITIATIVES

Plusieurs lois visent à rééquilibrer la position des femmes dans l'emploi, l'éducation, la santé maternelle et infantile, et la protection contre les mutilations génitales féminines. Des initiatives spécifiques ont également été menées pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et la scolarisation des filles jusqu'au cycle fondamental.

LIMITES ET DISCRIMINATIONS PERSISTANTES

Cependant, des dispositions discriminatoires subsistent : mariage des mineures avec consentement du tuteur, polygamie, restrictions sur la gestion des biens et la garde des enfants après divorce, limitation du droit de transmettre la nationalité, criminalisation de l'avortement et condamnations abusives liées aux « attentats à la pudeur ». Par ailleurs, il n'existe pas de législation spécifique sur les violences faites aux femmes, la discrimination au travail ou le harcèlement sexuel, et la condamnation des auteurs de viol reste rare, tandis que les victimes peuvent être poursuivies pour « zina ».

2.2.2 CADRE JURIDIQUE DU SYSTÈME NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Depuis la fin des années 1990, la Mauritanie a multiplié les initiatives pour renforcer son Système National de Statistique (SNS). Les activités statistiques sont encadrées par la loi n°2005-017 du 27 janvier 2005 et ses textes d'application, notamment les décrets et arrêtés définissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS). En 2021, l'ANSADE a remplacé l'ONS comme établissement public à caractère administratif, doté de personnalité morale et d'autonomie administrative et financière. Le décret de 2022 a actualisé les règles d'organisation et de fonctionnement du CNS.

2.2.3 CADRE JURIDIQUE ET ORGANISATION DU SYSTÈME NATIONAL DE STATISTIQUE (SNS) EN MAURITANIE

La loi sur la statistique publique de 2005 établit le cadre juridique pour la production des statistiques officielles, y compris les statistiques de genre. Le SNS est chargé de fournir des données fiables aux administrations publiques, entreprises, médias, chercheurs et au public dans les domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental, selon les normes méthodologiques reconnues (Art. 15).

L'ANSADE, anciennement ONS, est l'organisme central de coordination des activités statistiques (Art. 11). Le Conseil National de la Statistique (CNS), créé en 2001, supervise et impulse les travaux statistiques nationaux et élabore le projet de Programme statistique national transmis au ministre de tutelle (Art. 14).

Le SNS est décentralisé horizontalement, impliquant des unités statistiques ministérielles, des organismes publics et parapublics, des observatoires, la Banque Centrale et divers projets et programmes. Cette organisation souligne la nécessité d'une coordination centralisée par l'ANSADE, notamment pour les statistiques de genre.

III. ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES DE GENRE EN MAURITANIE

3.1 3.1 Contexte socio-économique

1. GÉOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT

La Mauritanie couvre 1 030 700 km² dans la zone sahélo-saharienne, avec un climat saharien au nord et sahélien au sud, et une saison des pluies de juin à septembre. Le pays est largement exposé à la désertification, à la dégradation des terres et aux impacts du changement climatique, affectant les écosystèmes et les ressources naturelles. Malgré ces contraintes, il dispose d'importantes ressources en élevage, pêche, agriculture et minerais (fer, cuivre, or). La société passe progressivement d'un modèle agro-pastoral nomade à une économie urbaine, avec une croissance du secteur tertiaire, industriel et extractif.

Administrativement, le pays compte

15 Wilayas | **63 Moughataas** | **238 communes**

2. DÉMOGRAPHIE

En 2023, la population s'élève à

4,93 millions

Majoritairement féminine (51,8 %), avec près de la moitié âgée de moins de 20 ans.

51,8%

La diversité culturelle et ethnique est importante. Les inégalités de genre et la vulnérabilité aux crises environnementales touchent différemment femmes et hommes, accentuant les fragilités sociales et économiques.

L'urbanisation croît, avec

29,4%
de la population
à Nouakchott

La population nomade représente

19 523 personnes.

3. ÉCONOMIE ET PAUVRETÉ

La Mauritanie est un pays à revenu intermédiaire inférieur, avec un RNB par habitant de 1 730 dollars en 2021 et un taux de pauvreté de 28,2 % en 2019, touchant surtout les femmes et les populations rurales (41,2 %). L'indice de développement humain est de 0,566 en 2021, avec un coefficient d'inégalité humaine de 31,8 %. L'indice d'inégalité de genre classe le pays au 139e rang sur 163, montrant des écarts dans la santé reproductive, l'éducation et le statut économique. La participation des femmes à l'économie et à l'éducation reste faible.

Pays à revenu intermédiaire inférieur

L'indice de développement humain

0,566
en 2021

coefficient d'inégalité humaine : **31,8 %**

RNB par habitant

1 730 dollars
en 2021

taux de pauvreté : **28,2 % en 2019**

touchant surtout les femmes et les populations rurales **(41,2 %)**

4. POLITIQUES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Le gouvernement a adopté une politique volontariste pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, à travers le programme présidentiel Taahoudaty et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030. Cette stratégie vise à développer l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté rurale et promouvoir l'égalité des genres. Les progrès du premier plan quinquennal (2016-2020) sont positifs, mais des ressources supplémentaires sont nécessaires pour le second plan (2021-2025).

5. SITUATION DES FEMMES ET DES JEUNES

Malgré des avancées législatives, de fortes disparités persistent.

57,9 %

Les femmes représentent 57,9 % de la population active

mais subissent un chômage et un sous-emploi plus élevés (51,8 % et 58,2 % contre 24,7 % et 28,5 % chez les hommes).

Les femmes sont sous-représentées dans les instances décisionnelles

17,8 %
de ministères

20,26 %
au parlement

Les jeunes, particulièrement les filles, sont davantage touchés par le chômage, les mariages précoces et les grossesses adolescentes, freinant l'égalité et la croissance économique.

6. ÉDUCATION

L'accès des filles à l'éducation diminue après le primaire, surtout en milieu rural. En 2019/2023, le taux de scolarisation net au primaire est de 78 % pour les filles contre 74,3 % pour les garçons.

Taux de transition primare-secondaire

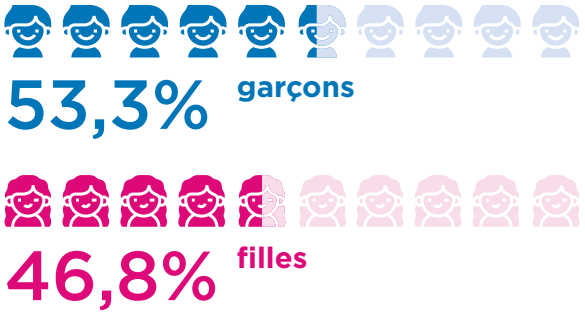

53,3% **garçons**

46,8% **filles**

Au secondaire, il tombe à 34,8 % pour les filles et 32,4 % pour les garçons, avec un taux de transition primaire-secondaire de 46,8 % pour les filles contre 53,3 % pour les garçons. L'enseignement supérieur public compte 42,04 % d'étudiantes en 2022. Les principaux freins sont les mariages précoces, les grossesses adolescentes, les tâches domestiques et le manque d'infrastructures scolaires adaptées.

7. SANTÉ ET PROTECTION

Le taux de mortalité maternelle reste élevé

454
décès pour 100 000 naissances vivantes en 2021

18 %
Les grossesses précoces touchent 18 % des adolescentes

avec un accès limité aux soins, surtout en zones rurales.

Les pratiques culturelles telles que le mariage précoce, le gavage avant mariage et les mutilations génitales féminines (MGF) exposent les filles à des risques graves de santé. Selon l'EDS 2019-2020, le taux de MGF est de 70 %, les mariages précoces chez les moins de 15 ans à 17 %, et les violences physiques et sexuelles touchent respectivement 9,6 % et 6 % des femmes de 15-49 ans.

8. ACCÈS AUX RESSOURCES ET RÔLE ÉCONOMIQUE

Plus de
95 %

des détenteurs de titres fonciers dans la vallée du fleuve Sénégal sont **des hommes**.

L'accès des femmes aux ressources productives, notamment foncières, reste limité : plus de 95 % des détenteurs de titres fonciers dans la vallée du fleuve Sénégal sont des hommes, freinant leur participation aux activités agro-sylvo-pastorales et leur pleine implication économique.

3.2 3.2 Aperçu des statistiques sur le genre au niveau mondial

Les agendas mondiaux et régionaux, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, soulignent que l'égalité des sexes est un droit fondamental et une condition indispensable au développement économique, social et environnemental. L'ODD 5 vise spécifiquement à « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et

les filles », tandis que d'autres ODD intègrent des considérations de genre, confirmant que l'égalité entre hommes et femmes est essentielle à la réalisation de l'ensemble de l'agenda.

Avant l'adoption des ODD, les Nations unies avaient défini un ensemble minimum de 54 indicateurs quantitatifs de genre à produire par tous les pays, servant de guide pour la collecte et la compilation des données nationales et internationales.

L'initiative *Women Count* (Les femmes comptent) lancée par ONU Femmes en 2016, actuellement dans sa phase 2 (2022-2025), repose sur trois axes principaux :

1. Renforcer l'environnement politique et financier pour un suivi sensible au genre et une adaptation nationale efficace des ODD.
2. Améliorer la production de statistiques de genre pour suivre les politiques nationales et respecter les engagements internationaux, notamment la CEDAW, le Programme d'action de Beijing et le PMT III.
3. Garantir l'accessibilité et l'utilisation des statistiques de genre pour éclairer la recherche, le plaidoyer, les politiques et programmes, et promouvoir la responsabilisation.

En Mauritanie, les activités *Women Count* mises en place en 2025, avec le soutien financier de l'AFD, visent à renforcer les capacités du ministère de l'Économie et des Finances, du ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, de l'ANSADE et de certaines organisations de la société civile féminines. L'objectif est de produire et d'utiliser des statistiques sexo-spécifiques pour suivre et informer la mise en œuvre des engagements nationaux en matière de genre dans le cadre de l'Agenda 2030.

3.3 3.3 Politique nationale et suivi de l'égalité de genre

Depuis 2016, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) encadre l'action publique de développement en Mauritanie à l'horizon 2030. La SCAPP constitue la vision stratégique nationale pour le développement économique et social du pays, alignée sur l'Agenda 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et vise une croissance forte, inclusive et durable. Parmi ses ambitions figure la promotion d'une société juste, luttant contre toutes les formes d'inégalités, notamment celles liées au genre. Les axes stratégiques incluent l'égalité de genre, le développement du capital humain et la bonne gouvernance, tout en prenant en compte les défis rencontrés par les femmes dans l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la prise de décision.

La SCAPP reconnaît que les capacités des femmes restent limitées en raison d'un accès restreint au capital, à l'éducation, à la formation et aux soins de santé. Sa vision pour l'égalité des sexes vise à assurer une répartition équitable du pouvoir et des ressources, à améliorer la vie des groupes vulnérables et à accroître la participation des femmes aux décisions économiques, sociales et politiques. Pour réduire les disparités, des mesures sont prévues pour soutenir financièrement les femmes, renforcer leur représentation au parlement et prioriser leur emploi dans le secteur public, avec un objectif d'au moins 30 % de représentants féminins.

Le Plan d'actions prioritaire 2016-2020 et 2021-2025 (PA1 et PA2) définit les mesures concrètes pour la mise en œuvre de la SCAPP. L'insuffisance des données ventilées par sexe a été identifiée comme un défi majeur, car ces données sont nécessaires pour évaluer les effets des politiques et des budgets sur les hommes et les femmes et pour identifier les lacunes à combler. La plupart des plans de développement des Wilayas et des politiques locales ne tiennent pas encore compte de la dimension de genre.

L'ANSADE, mandatée par la loi sur les statistiques de 2005, joue un rôle central en produisant des statistiques fiables et ventilées par sexe au niveau national et régional. Son plan stratégique 2013-2017, ancré dans la Vision 2030 et le plan à moyen terme MTP II, vise à fournir des informations statistiques crédibles pour orienter les décisions politiques et guider l'allocation des ressources aux unités décentralisées.

Une batterie d'indicateurs de suivi-évaluation de la SCAPP, incluant les ODD, a été définie pour mesurer les progrès. Une application informatique est en cours de conception pour centraliser ces données et produire périodiquement des informations à l'échelle sectorielle, transversale et nationale, avec des passerelles vers d'autres plateformes telles que le DAD (Development Assistance Database).

L'égalité des sexes est reconnue comme une priorité nationale et un facteur clé de développement. L'appui technique des Nations unies vise à renforcer les cadres de suivi et d'évaluation fondés sur les ODD, en particulier l'ODD 5 et les cibles associées. Le PNUD s'aligne sur la Vision 2030, avec un plan stratégique genre 2026-2030, et met l'accent sur la gouvernance transformatrice pour contribuer concrètement aux priorités nationales, aux ODD et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

3.4 3.4 Situation actuelle des statistiques de genre en Mauritanie

3.4.1 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DE GENRE

La création d'un environnement favorable au fonctionnement du Système Statistique National (SSN) et à la production de statistiques répondant aux besoins des utilisateurs est encadrée par la loi sur les statistiques publiques de 2005. Le SSN mauritanien a défini des cadres juridiques, des normes et des principes éthiques garantissant la confidentialité des données. L'ANSADE, mandatée par la loi, produit des statistiques fiables, actualisées et ventilées au niveau des 15 Wilayas. Des bureaux régionaux assurent la coordination, le renforcement des capacités et l'application des standards internationaux.

L'ANSADE travaille en collaboration avec d'autres ministères pour harmoniser les méthodes de collecte et de diffusion des données. Un programme de renforcement des capacités est en place, mais il ne met pas encore l'accent sur les statistiques de genre à l'échelle nationale. Il n'existe pas de législation spécifique pour les statistiques sur le genre, bien que la section des statistiques démographiques sociales de l'ANSADE intègre progressivement cette approche.

3.4.1.1 Stratégie Nationale de la Statistique (SNDS)

La Troisième Stratégie Nationale du Développement Décennal de la Statistique (SNDDS 2022–2030) de la Mauritanie, accompagnée de son plan d'action quinquennal 2021–2025, met un accent particulier sur l'intégration de la dimension genre dans le système statistique national.

Intégration du genre dans la SNDDS

La SNDDS 2022–2030 vise à renforcer le Système Statistique National (SSN) pour qu'il réponde efficacement aux besoins en données statistiques de qualité, notamment pour le suivi des politiques publiques alignées sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Dans ce cadre, la stratégie souligne l'importance de produire des statistiques ventilées par sexe afin de mieux comprendre les inégalités entre hommes et femmes et d'informer les politiques publiques en conséquence.

Plan d'action 2021–2025 : Objectifs et actions

Le plan d'action 2021–2025, qui accompagne la SNDDS, est conçu selon la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et repose sur un processus participatif impliquant les producteurs et utilisateurs de données. Il prévoit des activités spécifiques pour renforcer la production et la diffusion de statistiques de genre, notamment :

Collecte systématique de données ventilées par sexe

Assurer que toutes les enquêtes nationales collectent et publient des données désagrégées selon le sexe.

Renforcement des capacités

Former les acteurs du SSN à l'intégration de la dimension genre dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données.

Promotion de la coordination

Renforcer la collaboration entre les différentes institutions impliquées dans la production de statistiques de genre.

Rôle de l'ANSADE

L'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE) joue un rôle central dans la mise en œuvre de la SNDDS et de son plan d'action. Elle est responsable de la coordination du SSN, de la collecte et de la diffusion des données statistiques, et de l'intégration de la dimension genre dans toutes les étapes du processus statistique. La Direction Générale de l'ANSADE a exprimé sa volonté de renforcer les activités liées aux statistiques de genre, en mettant l'accent sur la production de données fiables et actualisées pour éclairer les politiques publiques en matière d'égalité entre les sexes.

En somme, la SNDDS 2022–2030 et son plan d'action 2021–2025 témoignent de l'engagement de la Mauritanie à intégrer la dimension genre dans son système statistique national, afin de promouvoir des politiques publiques plus inclusives et équitables.

3.4.1.2 Principaux producteurs de statistiques sur le genre dans le SNS

Outre l'ANSADE, plusieurs ministères et institutions contribuent à la production de statistiques de genre, bien que la coordination reste limitée :

- **Ministère de l'Économie :** promotion de l'approche genre dans les stratégies sectorielles, avec cellule genre.
- **Ministère de la Justice :** élaboration et mise en œuvre de la politique judiciaire.
- **Ministère de l'Éducation nationale :** cellule de promotion du genre.
- **Ministère de la Santé :** cellule genre.

D'autres acteurs incluent l'Observatoire National des Droits de la Femme et de la Fille (ONDFF), l'Agence TAAZOUR, la société civile (AMSME) et l'Unité de Recherche Macro Économie Croissance et Développement (URMECD), qui visent à créer des bases de données sur les droits de la femme, la fille et les violences basées sur le genre.

3.4.1.2.1 L'ANSADE

L'ANSADE est l'agence principale du SNS et pilote la production de statistiques sur le genre. Ses responsabilités comprennent :

- Collecte, enregistrement et traitement des données auprès des ménages, entreprises et administrations, selon les normes internationales et les besoins des utilisateurs.
- Publication et diffusion de l'information et des études analytiques, incluant le recours aux nouvelles technologies.
- Coordination du SNS : programmation, définition de concepts et normes, adoption de méthodes reconnues internationalement, et concertation entre producteurs et utilisateurs.

L'organigramme de l'ANSADE inclut 7 départements techniques, dont la Division des Statistiques Démographiques Sociales et de Gouvernance (DSDSG), responsable de la collecte, compilation, analyse et diffusion des données et indicateurs de genre. En 2023, cette division a publié un annuaire démographique compilant des données provenant de différents départements ministériels et institutions.

Tableau 1 : *Principaux indicateurs genre publiés dans l'annuaire sociodémographique de l'ANSADE*

Ministères /Institutions	Indicateurs genre	Niveau de Désagrégation		Source	Période couverte
		sexe	région		
ANRPTS	Naissances, mariages et décès	**non**	Région	Registre d'état civil	
ANSADE	pauvreté	**non**	oui	EPCV	2016 à 2020
	emploi (principaux indicateurs du marché de travail et chômage)			EPCV	2019
Justice	personnel de justice	**non**		DRH /MJ Direction des prisons	2016 à 2020
Santé	Personnel de santé, pneumonie, IRA et diarrhée chez les 0-5 ans couverture polio, BCG, tétanos et diphtérie, prévalence contraceptifs, taux de césarienne, taux d'utilisation des services curatifs	**Oui (pour certains)**	Non	Annuaires statistiques sanitaires EDS, MICS	
Education Fondamentale	Effectif par sexe nouveaux inscrits à l'école	**oui**		Annuaires statistiques scolaires Fondamentales et secondaires	
	Taux brut de scolarisation	**oui**			
	Taux de transition	**oui**			
	personnel enseignant	**oui**			
	Taux de réussite aux examens nationaux	**oui**			
Enseignement secondaire	Effectif par niveau,	**oui**			
Enseignement supérieur	étudiants boursiers	**non**			
HCR,	Refugiés, Refugiés maliens, Demandeurs d'asile	**non**			

Ministères /Institutions	Indicateurs genre	Niveau de Désagrégation		Source	Période couverte
		sexe	région		
Gouvernance	Taux de participation aux élections,	non			
	% de femmes au parlement	non			

Source: compilation du consultant

Services statistiques régionaux

L'ANSADE dispose des démembrements au niveau des wilayas. Ces entités statistiques jouent le rôle de compilateurs primaires et/ou de conservateurs des statistiques infranationales. En effet un certain nombre d'activités sont mieux menées par les entités infranationales et par les bureaux de statistiques sectoriels, pour contribuer à juste titre aux statistiques nationales globales. Le bon fonctionnement de ces entités statistiques infranational est important pour deux raisons principales. Premièrement, il existe une forte demande de données désagrégées pour fournir une base solide aux politiques qui ciblent des segments spécifiques de la population. Deuxièmement, les stratégies visant à éradiquer les inégalités de genre nécessitent une documentation précise sur l'identité et la localisation des populations cibles afin de déterminer les décisions à long terme et les programmes ciblant des zones géographiques spécifiques.

Formation aux statistiques sur le genre en Mauritanie

Malgré la création en 2018 de l'Institut Supérieur des Métiers Statistiques (ISMS) à l'ESP de Nouakchott, aucun établissement n'offre de cours spécifiques sur les statistiques de genre. Certains unités ou laboratoires de recherche l'université de Nouakchott traitent ces questions en économie, sciences sociales ou démographie au niveau du troisième cycle.

3.4.2.1.2 Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)

Le MASEF est l'organisme principal chargé de l'élaboration des politiques d'égalité des sexes en Mauritanie. Selon le Décret n°081-2021, il est responsable de la collecte et de la communication d'informations pour la promotion des groupes vulnérables, de l'enfance, des femmes et de la famille. Le ministère utilise les statistiques de l'ANSADE et consulte cette dernière sur les définitions, méthodologies de collecte et d'analyse pour l'élaboration de programmes, de décisions politiques et de plaidoyer. Il compile également des données d'autres organismes pour les rapports internationaux (ex. CEDEF) et produit ses propres statistiques sur la violence fondée sur le genre, les indigents, les litiges familiaux et les personnes en situation de handicap.

Plusieurs bases de données sont en cours de construction au sein du MASEF :

- Base des indigents (DBDI) – Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DASSN)
- Base des personnes en situation de handicap – Direction des Personnes en Situation de Handicap (DPSH)

- Base des litiges familiaux et violences à l'égard des femmes et filles – Direction de la Famille, de la Promotion Féminine et du Genre
- Un système de suivi-évaluation est mis en place pour la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG) via :

  ➔ Le Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre (CIIG), présidé par le Premier Ministre

  ➔ Le Groupe Suivi Genre (GSG), points focaux dans les secteurs clés du développement

  ➔ Le Comité National et les Comités Régionaux de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), y compris les mutilations génitales féminines (MGF)

  ➔ Les Directions Régionales du MASEF coordonnent les partenaires au niveau des Wilayas et les institutions telles que la police, les tribunaux et les établissements de santé signalent les cas de violence domestique.

3.4.1.2.3 Autres producteurs de statistiques sur le genre

Ces structures publiques, rattachées aux ministères ou collectivités, collectent et diffusent des données sectorielles conformément à la loi statistique**.**

- Ministère de la Justice / Direction des Études, de la Législation et de la Coopération : collecte des données mensuelles sur la violence envers les femmes et le mariage des enfants, fournies à l'ANSADE pour compilation dans l'annuaire socio-démographique, avec des retards fréquents.
- Ministère de la Santé : collecte des données sexo-spécifiques sur la santé et la mortalité maternelle via le SNIS et l'enquête démographique et sanitaire. Les données sont utilisées pour le suivi-évaluation, la planification, la recherche et la formation. Le SNIS suit 92 indicateurs et est en réforme pour intégrer plus de 160 indicateurs (DHIS2).
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du système éducatif : produit des statistiques via le SIRAGE et dispose d'une cellule genre. Il recueille des données quotidiennes ventilées par sexe et utilise les données démographiques de l'ANSADE pour calculer les indicateurs de scolarisation.
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : collecte des données annuelles ventilées par sexe sur l'enseignement supérieur et collabore avec l'ANSADE pour compilation, contrôle de qualité et analyse.
- Ministère de l'Économie et des Finances: dispose d'un point focal genre, utilise les statistiques de l'ANSADE pour la planification à long terme, mais ne collecte pas directement de données sur le genre.
- Guichet Unique des Entreprises (APIM) : collecte des données ventilées par sexe sur la propriété et la création d'entreprises, mais sans nomenclature standardisée.
- Cellules sectorielles genre : créées par décret en 2017 dans dix ministères, certaines restent non fonctionnelles et nécessitent des formations en statistiques de genre. La cellule du ministère de l'Économie est la plus active.
- Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) : gère le registre national et les titres sécurisés, collecte des données administratives ventilées par sexe et possède une base biométrique de plus de 3,3 millions de citoyens.

Observatoires et institutions spécialisées :

- CNDH : promeut l'égalité des droits et lutte contre la discrimination.
- Observatoire National des Droits de la Femme et de la Fille (ONDFF), créé par le Décret n°2020-140 et rattaché à la primature depuis mars 2022 pour garantir son indépendance, est une institution consultative chargée de protéger et promouvoir les droits des femmes et des filles. Ses missions et activités principales sont :
  - ➔ Suivi, évaluation et formulation de recommandations pour l'intégration des droits des femmes et filles dans les politiques publiques.
  - ➔ Actions sur trois axes : conseil et orientation, alerte et veille, réalisation de rapports sur les droits et la protection contre toutes formes de violence.
  - ➔ Informer le gouvernement, le parlement et autres entités publiques sur les préoccupations de genre.
  - ➔ Promouvoir une culture du genre via le plaidoyer.
  - ➔ Publier recherches, avis et recommandations sur le genre.
  - ➔ Organisation annuelle de caravanes de sensibilisation pour le grand public.
  - ➔ Utilisation et production de statistiques de genre pour orienter les décisions et actions.
  - ➔ Contribution à la SCAPP 2016-2030 et son plan d'action 2021-2025 pour la promotion de l'égalité de genre.
  - ➔ Gestion d'une base de données sur les droits des femmes/filles et une base nationale sur les violences basées sur le genre (VBG) pour centraliser et harmoniser l'information en temps réel.
- OEG (Observatoire de l'Égalité de Genre) : créé en 2020, détecte et réduit les inégalités dans l'éducation, la santé, la justice, l'emploi et le développement rural.
- URMECD : centre universitaire de recherche, calcule l'Indice Genre et Dividende Démographique (GDDI), organise colloques et études sur les femmes, met en place une base de données dynamique sur les femmes.
- Organisations de la Société civile (OSC) : participent à la définition et au suivi des politiques de genre, à l'IEC/CC, à la lutte contre les VBG et à l'éducation des filles.

Autres institutions :

- Commissariat aux Droits de l'Homme et Action Humanitaire : lutte contre la discrimination et promeut l'égalité d'accès à la propriété foncière pour les femmes et enfants.
- Commission de suivi des recommandations CEDEF : commission multisectorielle pour suivre et appliquer les recommandations.
- La Commission Electorale Nationale Indépendante CENI : renforce les capacités des femmes pour participer au cycle électoral.
- Délégation Générale à la Solidarité Nationale (Agence TAAZOUR) : registre social pour cibler les ménages pauvres et les actions de protection sociale.

3.4.1.2.4 Projets et observatoires connexes ayant un volet genre

1) Projet SWEDD et Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD)

Le Projet SWEDD (Autonomisation des femmes et Dividende Démographique en Afrique subsaharienne) est une initiative régionale lancée en 2015 par la Banque mondiale et les Nations Unies, visant à relever les défis démographiques et à promouvoir l'autonomisation des femmes et jeunes filles. Il cible les mariages précoces, les grossesses adolescentes et l'abandon scolaire, tout en promouvant l'autonomisation économique des jeunes femmes. Le projet soutient plusieurs pays, dont la Mauritanie, et a mis en place des Observatoires Nationaux du Dividende Démographique (ONDD) pour collecter des informations sur la vulnérabilité et l'autonomisation des femmes et filles.

2) Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD)

L'ONDD, créé par arrêté en janvier 2022 au sein du Ministère de l'Économie et des Finances, est un outil stratégique pour informer et orienter les décideurs sur le dividende démographique et l'autonomisation des femmes. Il collecte, produit et analyse des données démographiques et socio-économiques pour suivre l'avancement du pays vers le dividende démographique.

- **Coordination :** ANSADE pour la collecte des données et Université de Nouakchott Al Assria pour l'analyse et la modélisation.
- **Analyses sexo-spécifiques :** Examinent les différences hommes-femmes (fécondité, mortalité, migrations) pour mieux appréhender le dividende démographique.
- **Dimension genre :** Intègre l'égalité hommes-femmes dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé et l'emploi.
- **Études et plaidoyer :** Analyse le rôle des femmes dans l'économie et sensibilise les décideurs à l'importance de l'égalité pour maximiser le dividende démographique.

3) Indice de suivi du Dividende Démographique (DDMI/GDDI)

Le Consortium Régional pour la Recherche en Économie Générationnelle (CREG) a élaboré un indice de suivi intégrant le genre (GDDI/DDMI). Il mesure l'évolution de cinq dimensions :

- Couverture de la dépendance économique
- Qualité du cadre de vie
- Transitions dans la pauvreté
- Développement humain élargi
- Réseaux et territoires

Chaque dimension est composée de sous-dimensions et d'indicateurs incluant le genre. Malgré son rôle stratégique, l'ONDD reste récent et doit être renforcé pour améliorer l'observation, le suivi et la capitalisation sur le dividende démographique en Mauritanie. À terme, il devrait accroître la production et l'analyse genrée sur l'économie et le développement, guider l'élaboration de politiques inclusives et surveiller les indicateurs sexo-spécifiques du plan d'action de la CIPD.

D'une manière générale, ces services administratifs souffrent d'une absence notoire de financement et d'un manque de personnel qualifié pour les activités à réaliser. On y trouve peu ou pas de statisticiens formés dans les écoles et Instituts spécialisés.

Au niveau sectoriel, le Ministère en charge du genre ne constitue pas une exception. Il ne dispose pas actuellement de direction des statistiques mais les activités de collecte des données voir de création des bases de données se retrouvent dans 3 de ses Directions. Cet éparpillement de l'organisation institutionnelle de la statistique au niveau sectoriel constitue une faiblesse majeure du SSN de la Mauritanie.

Toutefois ces ambitions méritent d'être soutenues car elles expriment le leadership du Gouvernement et apporte une réponse à un besoin impérieux. Il faut à cet effet accompagner la Direction en charge du Genre à préparer un cahier de charges pour l'élaboration d'une base de données centrale inclusive (tous les PTF impliqués, les acteurs gouvernementaux et les ONG partenaires) avant de passer à la phase de conception et d'implémentation. Il est souhaitable que la Direction de la Famille, de la Promotion Féminine et du Genre puisse clarifier les contours institutionnels et le contenu de ces activités en vue de faciliter la mobilisation et le soutien des PTF sur ce dossier.

3.4.1.3 Mécanismes de coordination

La coordination est la caractéristique primordiale des systèmes statistiques efficaces. Elle doit avoir lieu entre les différentes agences responsables dans le pays, entre les partenaires de développement et entre les pays et les agences partenaires.

Conseil National de la Statistique (CNS) et coordination des statistiques sur le genre

Au niveau national le Conseil National de la Statistique (CNS) est l'organe principal d'orientation, de supervision et de coordination de la statistique publique en Mauritanie, couvrant les données économiques, sociales, démographiques et environnementales. Il réunit les principaux producteurs et utilisateurs de données et est présidé par le Ministre de tutelle, avec un Secrétariat Technique permanent assuré par l'ANSADE. L'ANSADE prépare l'ordre du jour, les procès-verbaux et le projet de Programme statistique national . Cependant, le CNS n'a pas tenu de réunions depuis 2005 et n'est donc pas opérationnel.

Le système statistique sur le genre comporte plusieurs acteurs en plus de l'ANSADE : départements ministériels, projets et programmes, ONDFF, observatoires sectoriels (emploi, sécurité alimentaire, développement humain durable). L'ANSADE est chargée, selon la loi statistique, de coordonner la collecte et la diffusion des statistiques sur le genre avec le MASEF et d'autres producteurs de données, en associant les acteurs sectoriels lors des ateliers techniques pour la conception des questionnaires et l'analyse des données.

Cette coordination n'est toutefois pas totalement institutionnalisée : chaque département produit ses données selon sa propre méthodologie, ce qui entraîne des écarts importants entre les données ministérielles et celles de l'ANSADE. La mission de coordination de l'ANSADE est limitée par des facteurs internes et externes, mais elle implique l'harmonisation des instruments de collecte et l'analyse des résultats.

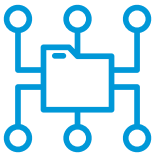

La coordination autour de l'ANSADE entraîne des obligations réciproques de la part de l'Agence elle-même, en termes d'harmonisation et de diffusion des instruments de collecte et d'analyse, et aussi de résultats.

La nécessité d'améliorer la coordination des données administratives sur le genre produites par les ministères de tutelle constituait un impératif majeur de la capacité statistique nationale. Le document de la SNDDS a dûment reconnu que le genre était une question transversale et qu'il était nécessaire que « toutes les parties prenantes » participent à l'élaboration d'indicateurs désagrégées par sexe. La SNDDS maintient que l'agence principale pour les statistiques sur le genre était le MASEF chargé de la question du genre, d'où la nécessité de renforcer ses capacités techniques et administratives pour la coordination des activités genre au niveau national.

Le renforcement de la coordination des données sur le genre est un impératif majeur pour la capacité statistique nationale. La SNDDS reconnaît le genre comme une question transversale et insiste pour que toutes les parties prenantes participent à l'élaboration d'indicateurs désagrégés par sexe. Le MASEF reste l'agence principale pour les statistiques de genre, justifiant la nécessité de renforcer ses capacités techniques et administratives pour coordonner les activités nationales sur cette thématique.

3.4.2 PRODUCTION DE DONNÉES ET STATISTIQUES DE GENRE EN MAURITANIE

En Mauritanie, les efforts déployés pour atteindre les OMD puis des ODD ont permis d'améliorer considérablement les données disponibles depuis 2000. L'Etat mauritanien, par l'intermédiaire de l'ONS puis de l'ANSADE et d'autres producteurs de données, a tenté d'améliorer la collecte et l'analyse des données afin de renforcer la production et la disponibilité des données.

Les principales sources de données utilisées par l'ANSADE pour produire des statistiques sur le genre sont les suivantes :

- le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 : Les résultats définitifs globaux ont été publiés par sexe au niveau national, régional, département et local ;
- les enquêtes démographiques et de santé (EDS) 2019-2021 ;
- l'enquête démographique et de santé (2016/17), qui comprend un module sur la violence domestique, organisée tous les cinq ans ;
- l'enquête par grappes à indicateurs multiples MICS5 2015, publiée en 2017 ;
- l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages l'EPCV-2019-2020 comprenant un module sur la main-d'œuvre avec des questions sur l'emploi du temps, organisée tous les cinq ans ;
- sur la base des recensements et des enquêtes réalisés, les analyses thématiques portent suivant les analyses sexo-spécifiques et non fondamentalement dans une approche/ perspective de genre.

Les bases données (en cours de construction) constituent des sources d'informations précieuses sur les hommes, des filles et les femmes en saisissant divers aspects de leur vie pouvant fournir des indicateurs sur le genre. On note :

- Système d'information sanitaire du district (DHIS) 2 ;
- Système d'information de l'éducation la réforme de l'éducation (SIRAGE) ;
- Système d'Informations Sociales/ Base de données sur indigents (DBDI) du MASEF ;
- 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Registre des Populations et des Titres Sécurisés ;
- Observatoire National de la Dividende Démographique (SWEDD) ;
- Observatoire à la sécurité alimentaire (département) au sein du Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui s'occupe des aspects liés à la vulnérabilité alimentaire ;
- Observatoire de l'emploi crée en 2005 au niveau de l'Agence National à l'Emploi des Jeunes. MEJS/ANAPEJ / Agence Techghil.

3.4.2.1 Recensements et enquêtes diverses

3.4.2.1.1 Recensements de la population

Les recensements démographiques jouent un rôle important dans la compréhension de la composition de la population, des besoins socio-économiques et de la planification des politiques.

Les recensements de la population et de l'habitat en Mauritanie menés par l'ONS puis l'ANSADE sont la principale source d'informations représentatives à l'échelle nationale pour les indicateurs de base sur la répartition et les caractéristiques des individus au sein du

ménage, l'analyse des phénomènes démographiques l'éducation, l'emploi et l 'habitat et tout récemment sur le handicap.

Le Gouvernement de la Mauritanie, à travers l'ANSADE, a réalisé en 2024 son Cinquième Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH5) avec un recours massif aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), aux technologies géo spatiales avancées et au Système d'Information Géographique (SIG)

Il est entendu que les recensements fournissent une base importante pour les statistiques de genre grâce à leur exhaustivité. Cependant, un approfondissement des thématiques et variables de genre serait nécessaire pour mieux cerner les inégalités. Un renforcement des outils et méthodologies utilisés reste crucial.

3.4.2.1.2 Les enquêtes statistiques

Les enquêtes statistiques représentent une source importante de données pour la production de statistiques de genre en Mauritanie. Cependant, leur capacité à fournir des statistiques de genre varie selon plusieurs facteurs.

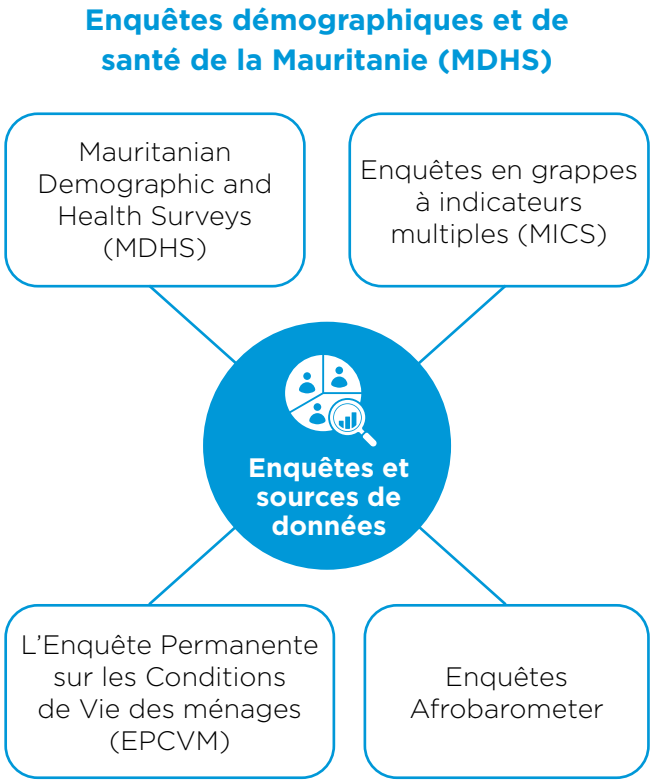

- Les **MDHS** (Mauritanian Demographic and Health Surveys), commencées en 1981 sous le nom ENMF et réalisées tous les quatre ans depuis les années 1990, sont des enquêtes nationales représentatives principalement financées par l'USAID. Elles incluent des questionnaires sur les ménages, les hommes et les femmes en âge de procréer. L'enquête porte sur la **santé maternelle et infantile, la fécondité, la reproduction**, ainsi que sur des variables démographiques liées au mariage, à la prise de décision au sein du ménage, à la **violence domestique.** Elle constitue une source essentielle de données **genre**, notamment pour le suivi des ODD 3 et 5. Cependant, l'arrêt du programme mondial DHS/EDS en janvier 2025 représente un risque majeur de perte de données robustes et compromet la capacité du pays à produire des indicateurs fiables et comparables dans le temps, limitant ainsi le suivi des engagements nationaux et internationaux en matière de genre. En l'absence d'un mécanisme alternatif crédible et institutionnalisé, il existe un danger réel d'affaiblissement de l'appareil statistique, avec des conséquences directes sur la planification, le pilotage et l'évaluation des politiques de santé et d'égalité de genre.
- **Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)** : Lancées au milieu des années 1990, les MICS sont menés avec le soutien de l'UNICEF et visent à combler les lacunes dans les données sur les femmes et les enfants de mins de 5 ans dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance (y compris le travail des enfants) et du VIH et du sida. Elle n'est cependant pas organisée de façon régulière en Mauritanie.

- **L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCVM)** : Les **EPCV** sont des enquêtes nationales visant à mesurer le niveau de vie et la pauvreté, couvrant tous les membres du ménage, les femmes de 15 à 49 ans et les enfants de 0 à 4 ans. Les questionnaires incluent des modules sur **démographie, éducation, santé, emploi, nutrition, logement, consommation, biens durables, agriculture, revenus et chocs récents sur le bien-être**. Des journaux de ménage enregistrent les achats et consommations. L'EPCV-2019-2020 comprenait un module sur la **main-d'œuvre** et ces enquêtes sont réalisées **tous les cinq ans**, la prochaine prévue en 2025.
- **Enquêtes Afrobarometer :** Les **enquêtes Afrobarometer** recueillent l'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance et les conditions économiques dans plus de 30 pays africains, permettant de générer des **statistiques sur le genre**. En 2017, l'enquête en Mauritanie a porté sur la **maltraitance et les violences faites aux enfants**, avec un échantillon représentatif de 1.200 adultes.

Les enquêtes disponibles pour produire des statistiques de genre en Mauritanie sont limitées. Leur organisation est complexe en raison de la taille du pays, des contraintes logistiques et des besoins en expertise et en ressources humaines pour le terrain et la supervision. Seules quelques enquêtes de qualité (EPCVM, MICS ou EDS, sur la sécurité alimentaire) permettent de générer des statistiques de genre, et leur exploitation reste encore trop peu développée.

3.4.2.1.3 Enquêtes statistiques envisagées

Si la production des statistiques administratives a été faible au cours des cinq dernières années, il est remarquable de noter que plusieurs opérations statistiques sont envisagées avec l'appui de différents partenaires.

L'ANSADE va réaliser, au cours de l'année 2025 les opérations statistiques suivantes

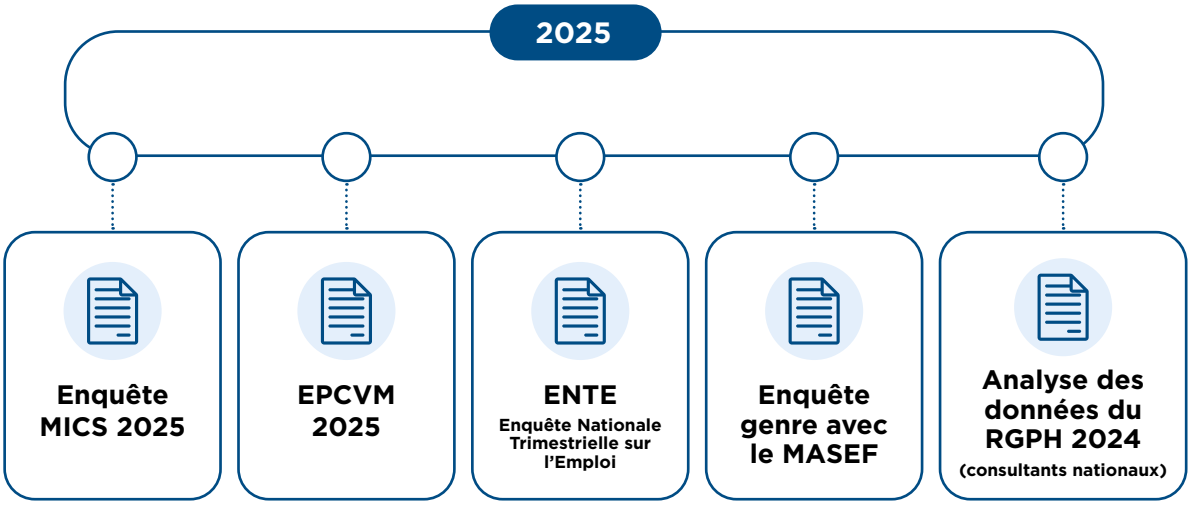

Toutes ces enquêtes offrent des opportunités importantes pour intégrer le genre et produire des bases de données permettant des analyses intersectorielles à partir de variables comme le sexe, la pauvreté, l'âge, l'instruction ou la résidence. Cependant même si l'offre actuelle permet de produire les indicateurs ODD genre et de suivre les agendas nationaux, les défis résident dans la coordination institutionnelle, la valorisation et l'utilisation des données. Il sera

nécessaire de renforcer la qualité des enquêtes, d'élargir les thématiques (VBG, emploi du temps, genre et environnement), d'harmoniser les outils, et de développer davantage les sources administratives (éducation, santé, budget sensible au genre) et la réalisation d'études ciblées, telles que l'analyse budgétaire sensible au genre.

Au regard de ces réalisations statistiques, on peut se satisfaire d'une offre convenable pour la production à périodicité acceptable des indicateurs ODD genre et des indicateurs de suivi des agendas nationaux. Le défi reste dans l'organisation institutionnelle et la valorisation optimale des bases de données, la diffusion et l'utilisation des produits valorisant les statistiques de genre pour une prise de décision pertinente et adéquate pour la réduction des inégalités genre.

Un renforcement des capacités et de la coordination des enquêtes reste aussi nécessaire pour disposer de statistiques de genre fiables et à jour.

Pour renforcer et optimiser le potentiel à générer les statistiques de genre, il sera essentiel d'investir davantage dans la qualité des enquêtes existantes et de mener des enquêtes complémentaires sur des dimensions particulières du genre (VBG, emploi du temps, genre et environnement). Le renforcement des capacités, l'harmonisation des outils et l'analyse approfondie des données sont aussi des défis majeurs à relever.

Par ailleurs, il est utile de renforcer les statistiques provenant des sources administratives au niveau de l'éducation, de la santé, du Ministère en charge du Genre et de procéder à des études spécifiques (analyse du budget de l'Etat dans le sens de la prise en compte des aspects genre).

3.4.2.2 Sources administratives

Les données administratives, collectées à des fins d'enregistrement ou de gestion, constituent une source abondante et souvent fiable mais rarement exhaustive. Leur principal défi réside dans le manque d'interopérabilité et l'absence de traitement secondaire pour produire des statistiques, notamment sur le genre. De nombreuses stratégies sectorielles restent indifférentes à cette dimension, comme la Stratégie nationale d'accès à la justice (2020-2024), et la plupart des systèmes de suivi-évaluation n'intègrent pas encore le genre. Les principales sources mobilisables concernent la santé, l'éducation et, potentiellement, l'état civil si celui-ci est bien tenu. Ces données présentent un réel potentiel pour alimenter les indicateurs de genre, mais nécessitent un effort accru de coordination, d'harmonisation et d'intégration systématique des dimensions de genre.

3.4.2.2.1 Données administratives sur la santé

En Mauritanie, la santé a été décentralisée en 2013 et le DHIS2 constitue aujourd'hui la principale source de données administratives du secteur. Il couvre plus de 90 % des notifications clés, notamment en santé reproductive et maternelle. Toutefois, l'absence d'un observatoire national de santé intégrant d'autres secteurs et la dimension genre limite la portée des analyses.

Le système reste encore partiellement numérisé : certains programmes (tuberculose, MNT) fonctionnent de manière verticale, tandis que les structures de base utilisent toujours des rapports papier, freinant l'automatisation faute de capacités et d'investissements TIC. L'Annuaire des statistiques sanitaires constitue la référence nationale, compilant et analysant les données collectées au niveau des Moughataa, puis agrégées par Wilaya et par établissements hospitaliers.

Les évaluations du SNIS ont mis en évidence plusieurs défis :

- insuffisance de formation du personnel en collecte, traitement et analyse ;
- ressources matérielles et financières limitées pour le suivi ;
- outils du SNIS peu adaptés aux besoins de certains programmes, notamment ceux liés au genre ;
- taux de complétude des rapports encore faible.

3.4.2.2.2 Données administratives sur l'éducation

La réforme éducative de 1999 a conduit au remplacement de l'ancien système StatE par le SIRAGE (ancien SIGE), qui centralise aujourd'hui l'essentiel des données administratives sur l'éducation. Ce système organise les données scolaires issues des rapports annuels, les données transactionnelles et d'autres sources (recensements, enquêtes). Récemment stabilisé, il permet la désagrégation par sexe et l'articulation avec d'autres bases de données, ce qui en fait une source majeure pour les ODD 4 et les statistiques de genre dans l'éducation.

Toutefois, plusieurs limites persistent :

- le SIRAGE n'est pas encore déployé dans les Wilayas, nécessitant des missions de terrain des services centraux pour actualiser les données ;
- absence de données ventilées par sexe, handicap et scolarisation pour les groupes vulnérables ;
- défauts de complétude et d'actualité (les dernières statistiques publiées datent de 2021-2022).

Malgré ces défis, les autorités publiques et partenaires ont réaffirmé leur engagement à améliorer le SIRAGE dans le cadre du PNDSE III, afin de renforcer la qualité, la couverture et l'actualisation des statistiques éducatives.

3.4.2.2.3. Enregistrement des faits d'état civil et implications genre

Le système de l'état civil en Mauritanie, géré par le ministère de l'Intérieur et l'ANRPTS, enregistre les principaux événements vitaux (naissances, mariages, divorces, adoptions, décès). Le pays dispose d'un dispositif biométrique performant, avec 3,66 millions de personnes enrôlées en 2019 (soit près de la population totale estimée à 4,07 millions).

Cependant, la couverture reste incomplète.

En 2019, seuls

44,8 %

des enfants de moins de 5 ans étaient enregistrés.

Malgré les réformes légales (loi 2011-003 remplaçant la loi 96-019), l'accès à l'enrôlement reste inégal.

Concernant les statistiques, cette source est peu exploitée :

- l'enregistrement des naissances, des décès et mariages n'est pas encore systématique ;
- les mariages, divorces et adoptions ne sont pas intégrés de manière complète, alors qu'ils constituent des données clés pour les statistiques de genre ;
- les informations sur ces événements proviennent encore principalement des recensements et enquêtes.

Un renforcement du système est donc nécessaire pour en faire une source fiable et régulière de statistiques vitales et de genre.

3.4.2.3 Principaux défis des sources administratives

L'état des statistiques administratives en Mauritanie reste fragile, avec des limites en termes de complétude, qualité, désagrégation géographique et par sexe. Les délais et l'actualité des publications souffrent de retards fréquents. Quelques cadres ont toutefois bénéficié de formations, notamment sur la budgétisation sensible au genre.

Les statistiques sanitaires et celles de l'éducation constituent les sources les plus solides, car :

- elles permettent de suivre respectivement les ODD 3 et ODD 4 en complément des enquêtes (EDS, MICS, etc.) ;
- elles présentent une qualité jugée acceptable, avec une désagrégation par sexe pour la plupart des indicateurs.

Cependant, des contraintes structurelles persistent : manque de formation et de motivation du personnel, sous-équipement des services décentralisés, et faible coordination entre systèmes sectoriels.

Forces :

- existence de systèmes d'information sectoriels (emploi, éducation, santé, MASEF, etc.) produisant des données administratives, souvent désagrégées par sexe ;
- bonne couverture nationale et périodicité régulière de certaines sources (trimestrielle, annuelle) ;
- efforts récents d'harmonisation des concepts, définitions et classifications.

Faiblesses :

- faible désagrégation des données (âge, localisation, vulnérabilités) limitant l'analyse ;
- problèmes de qualité (exhaustivité, cohérence, exactitude) ;
- manque d'interopérabilité et de partage entre systèmes sectoriels.

Besoins prioritaires :

- investir durablement dans le renforcement des systèmes administratifs sectoriels ;
- former et doter en moyens techniques et financiers les structures en charge des données sexo-spécifiques ;
- améliorer la coordination et l'échange entre producteurs ;
- développer une culture statistique favorable à l'utilisation des données administratives pour le suivi du genre ;
- associer davantage les utilisateurs via des mécanismes de dialogue producteurs-utilisateurs.

3.4.3 ANALYSE DE LA DEMANDE DES STATISTIQUES DE GENRE

La demande de statistiques de genre présente deux composantes :

1. La première composante est dérivée des engagements internationaux pour lesquels la Mauritanie est signataire. L'agenda 2030 du développement durable paraît être le cadre fédérateur en termes d'intervention sur le genre. Les ODD constituent de ce fait la porte d'entrée pour prendre en compte les engagements internationaux relatifs au genre. Au

titre des besoins internationaux, nous nous appuierons sur la liste des 54 indicateurs statistiques du genre dérivée de l'agenda 2030 (ODD) qui fédère les indicateurs issus des différents instruments internationaux auxquels la Mauritanie a souscrit.

2. La deuxième composante vient des besoins liés aux agendas nationaux (Politique nationale genre, stratégie nationale sur les violences basées sur le genre, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) le Plan d'actions prioritaire 2016-2020 2021-2025. PA1 et 2 SCAPP). A ce niveau, la SCAPP constitue un excellent cadre fédérateur des agendas nationaux dont l'alignement et la mise en cohérence avec les ODD ont été.
3. La troisième composante est le grand public en général (académiques, chercheurs et la société civile).

3.4.3.1 Situation de la disponibilité des indicateurs ODD genre

A cet effet une analyse ADAPT des indicateurs prioritaires liés aux statistiques de genre en Mauritanie a été réalisée. Elle portait uniquement sur la disponibilité des indicateurs applicables en fonction de la pertinence politique, du nombre et du type de producteur, des sources de données dominantes, de la fréquence de collecte des données, des moyens de diffusion (pour les indicateurs des ODD, également la classification par niveau et les indicateurs de substitution.

Tableau 2 : Situation de la disponibilité des 54 indicateurs ODD genre[6]

État des indicateurs	Situation des indicateurs ODD genre en Mauritanie (effectif)	(%)
Disponible – Répond à tous les aspects de la définition des indicateurs et des données recueillies au cours des 5 dernières années - Les indicateurs « facilement réalisables »	10	18,5
Partiellement disponible — Certains aspects de la définition des indicateurs sont manquants et données recueillies au cours des 5 dernières années - Les indicateurs « facilement réalisables »	3	5,6
Partiellement disponible — Certains aspects de la définition des indicateurs sont manquants, mais données non recueillies au cours des 5 dernières années - Les indicateurs « faisables avec un effort important »	6	11,1
Non disponible — Données recueillies au cours des 5 dernières années, mais indicateur non calculé ou publié - Les indicateurs « faisables avec un effort important »	17	31,5
Non disponible – Données recueillies, mais pas au cours des 5 dernières années, et indicateur non calculé ou publié - Les indicateurs « faisables avec un effort important »	2	3,7

6 La liste détaillée des indicateurs ODD genre et leur état de disponibilité figure en annexe du présent rapport.

État des indicateurs	Situation des indicateurs ODD genre en Mauritanie (effectif)	(%)
Non disponible — Données Non collectées les indicateurs « non réalisables même avec un effort important » Cela ne signifie toutefois pas que la production de ces indicateurs n'est pas réalisable à long terme.	16	29,6
Ensemble	54	100,0

Source : élaboré par le consultant

Le tableau ci-après présente l'état de disponibilité des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) liés au genre en Mauritanie.

On peut en déduire que 64% des indicateurs genre ODD ne sont pas couverts en l'état actuel du système statistique ce qui révèle une situation préoccupante en matière de satisfaction de la demande d'information spécifique aux statistiques de genre et souligne les importants défis en matière de collecte et de production des données désagrégées par sexe nécessaires.

Tableau 3 : *Situation de la disponibilité des ODD genre en Mauritanie*

Légende : 1. Disponible – Répond à tous les aspects de la définition des indicateurs et des données recueillies au cours des 5 dernières années ; 2. Partiellement disponible — Certains aspects de la définition des indicateurs sont manquants et données recueillies au cours des 5 dernières années ; 3. Partiellement disponible — Certains aspects de la définition des indicateurs sont manquants, mais données non recueillies au cours des 5 dernières années 4. Non disponible — Données recueillies au cours des 5 dernières années, mais indicateur non calculé ou publié ; 5.Non disponible – Données recueillies, mais pas au cours des 5 dernières années, et indicateur non calculé ou publié ; 6. Non disponible — Données Non collectées

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde					
1	1.1	1.1.1 Proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté, par sexe, âge, statut d'emploi et localisation géographique (urbaine/rurale)	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, groupe d'âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)	EPCV 2019-2020	1
2	1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national, par sexe et par âge	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté par sexe et par âge	EPCV 2019-2020	1
3		1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales	1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	EPCV 2019-2020	1
4	1.3	1.3.1 Proportion de la population couverte par les socles/systèmes de protection sociale, par sexe, en distinguant les enfants, les chômeurs, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes enceintes, les nouveau-nés, les victimes d'accidents du travail, les pauvres et les personnes vulnérables	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)		3

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
	1.4	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	EPCV 2014	1
5		1.4.2 Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers garantis, disposant de documents légalement reconnus et percevant leurs droits fonciers comme garantis, par sexe et par type de régime foncier	I1.4.2 Proportion de la population adulte totale qui dispose des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs par sexe et par type d'occupation		4
6	1.b	1.b.1 Proportion des dépenses de fonctionnement et d'investissement du gouvernement dans les secteurs qui bénéficient de manière disproportionnée aux femmes, aux pauvres et aux groupes vulnérables	I 1.b.1 Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables		4
Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable					
7	2.3	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires, par sexe et par statut autochtone	Revenu moyen des petits producteurs alimentaires selon le sexe et le statut d'autochtone		5
Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges					
8	3.1	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	3.1.1 Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	EDSM 2019-2021	1
9		3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	EDSM 2019-2021 Stat. sanitaires 2023	1
10	3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections par le VIH pour 1 000 personnes non infectées, par sexe, âge et populations clés	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives (non ventilé par groupe d'âge, sexe et principaux groupes de population)	Stat. sanitaires 2023	1
11	3.7	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes modernes	Proportion de femmes mariées en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits à l'aide des méthodes moderne	EDSM 2019-2021	1
12		3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10-14 ans ; 15-19 ans) pour 1 000 femmes de ce groupe d'âge	Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1000 adolescentes du même groupe d'âges	EDSM 2019-2021	1

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
13	3.8	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels basée sur des interventions de suivi qui incluent la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services, parmi l'ensemble de la population et la population la plus défavorisée)	Disponibilité et capacité opérationnelle de services de santé	SARA 2018	3
Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie					
14	4.1	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes (a) dans les classes 2/3 ; (b) à la fin de l'enseignement primaire ; et (c) à la fin de l'enseignement secondaire inférieur atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture		3
			4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en ii) Mathématiques		3
15	4.2	4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie sur le plan de la santé, de l'apprentissage et du bien-être psychosocial, par sexe			6
16		4.2.2 Taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), par sexe			6
17	4.3	4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelles et non formelles au cours des 12 derniers mois, par sexe			6
18	4.5	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, zones rurales/urbaines, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres tels que le handicap, les populations autochtones et les personnes touchées par un conflit, en fonction des données disponibles) pour tous les indicateurs d'éducation de cette liste qui peuvent être ventilés	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le milieu de résidence et les situations de conflit à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation	MICS 2015	3

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
19	4.6	4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné atteignant au moins un niveau déterminé de compétences fonctionnelles (a) en lecture et en écriture et (b) en calcul, par sexe	4.6.1 Pourcentage de la population d'un groupe d'âges donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisation b) numéraire fonctionnels	MICS 2015	3
20	4.7	4.7.1 Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et les droits de l'homme, sont intégrées à tous les niveaux dans (a) les politiques nationales d'éducation ; (b) les programmes d'études ; (c) la formation des enseignants ; et (d) l'évaluation des élèves			5
21	4.a	4.a.1 Proportion d'écoles ayant accès (a) à l'électricité ; (b) à l'Internet à des fins pédagogiques ; (c) à des ordinateurs à des fins pédagogiques ; (d) à des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves handicapés ; (e) à l'Internet à des fins pédagogiques ; (f) à l'Internet à des fins pédagogiques ; (g) à l'Internet à des fins pédagogiques	Proportion d'établissements scolaires (élémentaire) ayant a) accès à l'électricité b) internet		5
		(f) des installations sanitaires de base non mixtes ; et (g) des installations de base pour le lavage des mains (selon les définitions des indicateurs WASH)	Proportion d'établissements scolaires (élémentaire) ayant accès à l'eau et aux latrines		5
Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles					
22	5.1	5.1.1 Existence ou non de cadres juridiques permettant de promouvoir, d'appliquer et de contrôler l'égalité et la non-discrimination sur la base du sexe	Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	Ministère en charge du genre	1

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
23	5.2	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ayant déjà eu un partenaire et ayant subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge		6
24		5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences sexuelles de la part de personnes autres qu'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois, par âge et par lieu d'occurrence	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits		6
25	5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en union avant l'âge de 15 ans et avant l'âge de 18 ans	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans	EDSM 2019-2021	1
			Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	EDSM 2019-2021	1
26		5.3.2 Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation génitale féminine/excision, par âge	Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge	EDSM 2019-2021	1
27	5.4	5.4.1 Proportion du temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence	Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence		6
28	5.5	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans (a) les parlements nationaux et (b) les gouvernements locaux	Proportion de femmes dans les instances de prise de décisions (élues locales, Assemblée Nationale, CESE)		2
29		5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Proportion de femmes occupant des postes de direction		3

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
30	5.6	5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui prennent leurs propres décisions en connaissance de cause en ce qui concerne les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé génésique	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant en connaissance de cause leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative		4
31		5.6.2 Nombre de pays disposant de lois et de réglementations garantissant aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus un accès complet et égal aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et génésique	Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes âgées de 15 à 49 ans l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine	Ministère en charge du genre	4
32	5.a	5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale possédant des droits de propriété ou des droits sûrs sur des terres agricoles, par sexe ; et b) Proportion de femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier	Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe	EDSM 2019-2021	2
			Proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par types de droit	EDSM 2019-2021	2
33		5.a.2 Proportion de pays où le cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantit l'égalité des droits des femmes en matière de propriété et/ou de contrôle foncier	Existence d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres	Ministère en charge du genre	1
34	5.b	5.b.1 Proportion d'individus possédant un téléphone mobile, par sexe	Proportion de la population possédant un téléphone portable, (par sexe) (taux de pénétration de la téléphonie mobile)		2
35	5.c	5.c.1 Proportion de pays disposant de systèmes permettant de suivre et de rendre publiques les allocations pour le GEWE	Existence de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes		6
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous					
36	8.3	8.3.1 Proportion d'emplois informels dans les emplois non agricoles, par sexe	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles par sexe	ENESI 2017	3

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
37	8.5	8.5.1 Salaire horaire moyen des salariés hommes et femmes, par profession, âge et personnes handicapées	Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et type de handicap	ENESI 2017	4
38		8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et personnes handicapées	Taux de chômage, par sexe, âge et type de handicap	ENESI 2017	3
39	8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et par âge	Proportion et nombre d'enfants de 5–17 ans impliqués dans le travail des enfants par âge et par sexe	ENESI 2017	2
40	8.8	8.8.1 Taux de fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, par sexe et par statut migratoire			6
41		8.8.2 Niveau de conformité nationale avec les droits du travail (liberté d'association et de négociation collective) sur la base des sources textuelles de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la législation nationale, par sexe et par statut de migrant			6
42	8.9	8.9.2 Proportion d'emplois dans les industries du tourisme durable par rapport au nombre total d'emplois touristiques			6
Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein					
43	10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant en dessous de 50 % du revenu médian, par sexe, âge et personnes handicapées	Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50 % inférieur au revenu moyen, par âge, sexe et handicap		6
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables					
44	11.2	11.2.1 Proportion de la population disposant d'un accès pratique aux transports publics, par sexe, âge et personnes handicapées	Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap		6
45	11.7	11.7.1 Part moyenne de la zone bâtie des villes qui est un espace ouvert à l'usage public pour tous, par sexe, âge et personnes handicapées			6
46		11.7.2 Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, situation de handicap et lieu de l'incident, au cours des 12 derniers mois			6

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions					
47	13.b	13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement qui reçoivent un soutien spécialisé, et montant du soutien, y compris financier, technologique et de renforcement des capacités, pour les mécanismes de renforcement des capacités en vue d'une planification et d'une gestion efficaces liées au changement climatique, y compris en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et les communautés locales et marginalisées	13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacité		6
Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes					
48	16.1	16.1.1 Nombre de victimes d'homicides volontaires pour 100 000 habitants, par sexe et par âge	16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge		6
49		16.1.2 Décès liés aux conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause	16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants (par sexe, âge et cause)		6
50	16.2	16.2.2 Nombre de victimes de la traite des êtres humains pour 100 000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation			6
51		16.2.3 Proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes âgés de 18 à 29 ans ayant subi des violences sexuelles à l'âge de 18 ans	Proportion de femmes de 15-49 ans ayant déclaré avoir déjà subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans	10 % EDSM 2019-2021	6
52	16.7	16.7.1 Proportions de postes (par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population) dans les institutions publiques (assemblées législatives nationales et locales, fonction publique et système judiciaire) par rapport à la répartition nationale			1
53		16.7.2 Proportion de la population estimant que le processus décisionnel est inclusif et adapté, par sexe, âge, handicap et groupe de population			6

	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Indicateur ODD genre contextualisé	Sources	Etat de l'indicateur
54	17.18	17.18.1 Proportion d'indicateurs de développement durable produits au niveau national avec une désagrégation complète lorsque cela est pertinent pour l'objectif, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique publique	17.18.1 Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle		6

Source : élaboré par le consultant

Au-delà du calcul de ces indicateurs genre, il se pose l'épineux problème de leur désagrégation, leur diffusion et leur utilisation dans les plaidoyers, la prise de décision et enfin leur suivi dans le temps ; il s'observe, dans bien des cas des statistiques non comparables sur un même domaine (ou sur la même période à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents). Par ailleurs, beaucoup de statistiques produites au niveau national sont à un niveau de désagrégation insuffisant que ce soit par sexe ou d'autres caractéristiques pour les besoins de l'analyse et en conséquence ne satisfont pas les besoins des utilisateurs.

Les faits marquants qui se dégagent de l'analyse du tableau sur la situation de la disponibilité des indicateurs ODD genre en Mauritanie se présentent comme suit :

Les indicateurs des ODD 1 (pauvreté), 3 (santé) et 4 (éducation) semblent globalement mieux renseignés, grâce notamment à l'existence d'enquêtes périodiques comme l'EVPC MICS, l'EDS et le RGPH 5. Cependant, des lacunes subsistent notamment en rapport à leur actualité.

De nombreux indicateurs clés des ODD 5 (égalité des sexes), 8 (travail décent) et 16 (paix et institutions) souffrent d'un déficit important de données disponibles en Mauritanie, entravant la visibilité et le suivi des progrès réalisés.

Les statistiques sur le genre ne sont pas actualisées et ne sont pas fréquemment collectées. Alors que 60 % des indicateurs disponibles sont censés être collectés sur une base annuelle, la moitié d'entre eux n'ont pas été mis à jour. La grande majorité des indicateurs disponibles (82 %) se réfèrent à la dernière EDSM 2019-2021 ou à une année antérieure.

L'indicateur 5.2.1 sur la Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ayant déjà eu un partenaire et ayant subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge n'est pas renseigné. De même pour l'indicateur 5.3.2 sur les violences sexuelles hors du cadre conjugal. En ce qui concerne l'indicateur 5.6.1 sur l'autonomie des femmes dans les décisions relatives à leur santé reproductive, la Mauritanie ne dispose pas de données récentes.

Enfin, pour l'indicateur 5.a.1 sur les droits fonciers des femmes, une fois de plus les données manquent spécifiquement pour la Mauritanie.

Cette absence de données reflète les défis de collecte et de suivi statistique auxquels la Mauritanie est confrontée, en particulier pour des questions aussi sensibles que l'égalité hommes-femmes et les violences basées sur le genre. Cela entrave l'évaluation précise des progrès réalisés et des domaines nécessitant davantage d'efforts pour atteindre l'ODD 5 d'ici 2030 en Mauritanie.

3.4.3.2 Evaluation des indicateurs des politiques et stratégies nationales de la Mauritanie

Il existe en Mauritanie une forte demande en statistiques de genre, notamment pour le suivi de la loi 052 instaurant un quota de 30 % de femmes dans les postes électifs et nominatifs, ainsi que pour le suivi des violences basées sur le genre et autres inégalités sexo-spécifiques. L'analyse de cette demande vise à recenser les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des différents cadres stratégiques, dont le principal est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030). Celle-ci constitue le cadre national de planification du développement économique, social et environnemental, tout en intégrant l'Agenda 2030 des ODD et en bénéficiant d'un ancrage juridique par une loi d'orientation.

Un dispositif d'indicateurs de suivi-évaluation a été élaboré autour de trois volets : (i) les conditions de vie et l'inclusivité, (ii) l'exécution des projets et programmes, et (iii) l'évaluation de l'impact des politiques. Cependant, malgré l'existence d'un important potentiel de données dans le système statistique national, leur exploitation reste limitée. Les difficultés tiennent moins à une offre statistique insuffisante qu'à des faiblesses institutionnelles : manque de coordination, déficit d'organisation et capacités limitées pour valoriser et harmoniser les bases de données existantes.

Principales politiques et stratégies nationales de la Mauritanie intégrant la dimension genre

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

2016–2030

La Stratégie Nationale d'institutionnalisation du Genre

2015–2025

La Stratégie Nationale Décennale pour le Développement de la Statistique

2022–2030

La Stratégie Nationale de Promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines

2016–2019

Le programme présidentiel « TAAHOUDATY »

2024

Après l'identification de l'offre statistique disponible et projetée, il est loisible de comprendre que la demande n'a pas pu être satisfaite en raison non pas d'une offre insuffisante mais surtout à cause d'un déficit d'organisation institutionnelle, de coordination statistique et d'une faiblesse des capacités à valoriser l'énorme potentiel en bases de données existant au sein du système statistique national.

3.4.4. ANALYSE DES CAPACITÉS EN RESSOURCES

Au-delà de la couverture quantitative des ressources humaines, il faut inventorier les besoins en renforcement des capacités en formation utile pour les postes disponibles

3.4.4.1. Ressources humaines

L'analyse des capacités techniques du système statistique national en général et des statistiques de genre révèle une faiblesse des capacités aussi bien en effectif que sur le plan qualitatif.

Ce manque de cadres spécialisés dans les statistiques de genre est aggravé soit par le départ de cadres qui occupent des postes de responsabilité vers d'autres structures plus attrayantes, soit par la retraite.

La forte rotation du personnel constatée aussi bien à l'ANDSADE que dans d'autres agences gouvernementales nécessite une revue régulière et structurée des compétences nécessaires à la production, à l'analyse et à la communication de statistiques sur le genre.

Pour combler le déficit de personnel, l'ANSADE a procédé au recrutement d'une vingtaine d'agents temporaires (démographes et statisticiens) dans le cadre de la mise en œuvre des opérations d'envergure comme l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5).

Actuellement des 4 cellules sectorielles genre actives (MEF, MENRSE ,Santé, Justice), seule la cellule sectorielle genre du MENRSE dispose d'un personnel dédié (soit au total 12 cadres et un bureau), sans doute du fait de son ancrage au sein de l'organigramme de ce ministère et de son rattachement direct au Secrétariat Générale de ce ministère.

La coordination de l'activité des Cellules sectorielles genre est faible. Le Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre (CIIG) présidé par le Premier Ministre et composé des Ministres concernés qui devrait ce rôle ne s'étant réuni qu'une seule fois en 2017. Aucun rapport n'a été fourni par ces entités démontrant ainsi une faiblesse des capacités sur les statistiques de genre et une absence de moyens pour impulser au niveau sectoriel la prise en compte du genre.

Les compétences en matière de statistiques de genre restent limitées au sein de l'ANSADE et des ministères sectoriels. À titre d'illustration, le Service des statistiques et études démographiques du département des statistiques démographiques, sociales et de gouvernance n'a bénéficié que d'une seule formation, organisée par ONU Femmes en janvier 2025. Or, la formation initiale des statisticiens ne comporte pas de module dédié aux statistiques de genre.

Depuis 2018, l'Institut Supérieur des Métiers Statistiques (ISMS), créé à l'École Supérieure Polytechnique de Nouakchott, constitue un acquis majeur pour le développement des compétences nationales. Cependant, aucun cursus spécifique n'y est encore consacré aux statistiques sexo-spécifiques. Quelques établissements de l'Université de Nouakchott abordent les questions de genre dans le cadre de programmes ou laboratoires en économie, sciences sociales ou démographie, mais la plupart se situent au niveau du troisième cycle, ce qui limite leur portée. L'ANSADE a d'ailleurs souligné l'importance d'intégrer un module dédié aux statistiques de genre dans le programme national de formation de l'ISMS.

Pour répondre aux besoins croissants, un effort soutenu est nécessaire afin de renforcer la disponibilité et la qualification du personnel technique, aussi bien au niveau de l'ANSADE (notamment son département des statistiques démographiques, sociales et de gouvernance

et son service des statistiques et études démographiques), qu'au sein du Ministère en charge du genre, des cellules sectorielles genre, de l'ONDFF et de l'ONDD. Ce processus de renforcement doit également inclure les directions régionales de l'INS et du Ministère du genre, afin d'assurer une couverture et une appropriation à l'échelle nationale.

3.4.4.2. Ressources financières et matérielles

La faiblesse des structures en charge notamment des statistiques de genre se caractérise aussi par l'insuffisance des ressources financières et matérielles qui leurs sont allouées.

Il n'existe pas de section ou de rubrique spécifique pour les statistiques sur le genre dans le SNS, ni de budget dédié dans la SNDDS ou le budget de fonctionnement de l'ANSADE.

Les ressources financières ne sont pas suffisantes pour les charges supplémentaires de travail et les opérations statistiques liées aux données administratives dans les ministères sectoriels.

Les fonds pour la réalisation des recensements, enquêtes et autres études fournissant des statistiques sur le genre sont plutôt disponibles sur une base ad hoc ou en fonction de projets, des priorités une part importante provenant de partenaires de développement internationaux, comme UNFPA, UNICEF ou la BM.

Les ministères sectoriels et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux utilisent une combinaison de méthodes de collecte de données manuelles et électroniques et peu d'entre elles ont mis en place des bases de données.

De nombreux dossiers administratifs ou requêtes (du MASEF et l'ONDFF, à l'ONG AMSME ainsi qu'à la police) sont stockés dans des chemises, chrono ou sur des feuilles Excel. L'absence de dossiers numérisés a empêché par le passé l'ANSADE d'obtenir des ministères de tutelle les données nécessaires à l'établissement des rapports internationaux. À terme, un système numérique complet de statistiques et d'informations relatives au genre devrait permettre de rationaliser les rapports internationaux, y compris ceux de la CEDEF.

Les cellules sectorielles genre et plus généralement des services statistiques de genre doivent être dotés des infrastructures et équipements leur permettant d'assurer leur mission. D'une manière générale, ces services souffrent d'une absence notoire de financement et d'un manque de personnel qualifié pour les activités à réaliser le domaine du genre, dans. On y trouve peu ou pas de statisticiens formés dans les écoles et Instituts spécialisés.

La formation insuffisante associée à la faible motivation du personnel chargé de collecte des données de base et le sous équipement des services décentralisés sont à la base des insuffisances attachées à ce système.

L'amélioration des capacités opérationnelles des cellules sectorielles genre et plus généralement des services statistiques de genre pour les moderniser (équipement en téléphones mobiles, matériels bureautiques, tables, chaises, construction des salles, etc.) les rendre plus opérationnels et performants constitue un défi important pour le secteur.

3.4.4.3 Constats et défis sur les ressources humaines et financières

Il se dégage de l'analyse des ressources humaines les faits ci-après :

- Absence de politique de ressources humaines pour compenser le manque de statisticiens ;
- Absence de renforcement des capacités des parties prenantes travaillant dans différents services administratifs, en particulier sur les questions de genre et d'inégalité ;

- Manque de statisticiens spécialisés dans les questions de genre et de statisticiens travaillant sur l'inégalité économique ;

Une analyse des capacités en ressources humaines a abouti aux constats ci-après :

- Présence limitée d'experts en statistiques de genre au sein de l'ANSADE et de certains services statistiques sectoriels ;
- Compétences insuffisantes du personnel des cellules sectoriels genre en matière de statistiques sur le genre ;
- Les effectifs restent limités et insuffisamment formés sur les concepts, outils et méthodes du genre ;
- Manque de personnel dédié spécifiquement aux statistiques de genre dans plusieurs structures ;
- Nécessité d'accroître les investissements publics et l'appui financier des partenaires ;

S'agissant des ressources financières on a relevé les faits ci-après :

- Budgets limités alloués aux activités statistiques liées au genre au niveau de l'ANSADE et des ministères sectoriels ;
- Dépendance aux financements extérieurs des partenaires techniques et financiers pour la réalisation d'opérations majeures (enquêtes, recensements, etc.) ;
- Difficulté à mobiliser des ressources budgétaires nationales pérennes pour le suivi des statistiques du genre.

3.4.5 MÉCANISMES DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DES STATISTIQUES DU GENRE

3.4.5.1 Communication des statistiques de genre

La stratégie de communication vise à améliorer les pratiques de diffusion des statistiques, à accroître la compréhension des statistiques officielles et de leur méthodologie, à recueillir les commentaires des utilisateurs et à identifier leurs besoins en matière d'information statistique.

Les données de genre couvrent plusieurs secteurs –démographie éducation, santé, agriculture, environnement et sécurité, niveau de vie, marché du travail, santé, criminalité et handicap entre autres. Elles proviennent également de sources diverses – administratives et institutionnelles, enquêtes, recensements et systèmes de surveillance et de monitoring. L'analyse de ces différents ensembles de données pour, compiler des statistiques de genre diffuser et communiquer ces statistiques en vue de faciliter leur utilisation pour la prise de décision constitue un défi courant. Cependant, le manque d'interopérabilité entrave souvent le processus. Très peu d'initiatives soutenues par des partenaires de développement ont été menées pour compiler des données sous forme de fiches ou de brochures de données de genre en Mauritanie, en collaboration avec d'autres ministères et agences de tutelle.

Depuis 2003, plusieurs études et rapports sur le genre en Mauritanie ont été réalisés par divers acteurs nationaux et internationaux. Parmi les plus marquants figurent : le rapport du SECF/UNFPA (2003) fondé sur l'EDSM, le premier *Profil Genre Pays* de l'AFD (2015), une étude de l'ANSADE à partir du RGPH 2013, ainsi qu'une analyse rapide genre produite par l'UNICEF en 2022 dans le cadre du programme *Résilience au Sahel*. Plus récemment, le MASSEF et la BAD ont élaboré une étude sur le profil genre (2022), et l'ANSADE prépare un nouveau rapport basé sur le RGPH5 de 2024.

On ne note pas de publications spécifiques périodiques valorisant les statistiques de genre en dehors des efforts ponctuels observés au niveau de la Direction générale du Genre et de quelques organisations de la société civile comme AMSME pendant les JIF. Les questions de financement ont été relevées comme facteur bloquant la poursuite de cette initiative.

On ne note pas non plus de forum de discussion entre producteurs et utilisateurs de statistiques de genre, exercice qui aurait permis d'avoir des commentaires d'utilisateurs (politique, universitaire, média, société civile et autres utilisateurs) et d'ajuster l'offre statistique en conséquence. Dans le même ordre d'idées, des efforts restent à faire dans la production des publications de statistiques de genre (format 4 pages, lettre au Ministre, lettre aux députés) et des présentations spécifiques avec des recommandations fortes d'actions au plus haut niveau de décision.

3.4.5.2 Accès aux données

L'accès et l'utilisation des données dépendent des principes de diffusion et de communication des données. La diffusion des données est une phase des processus statistique au cours de laquelle les données collectées et compilées sont rendues publiques.

Améliorer l'accès aux données et optimiser leur utilisation nécessite une politique efficace de communication des données, garantissant leur transmission, leur décodage et leur compréhension précises, et si possible, leur exploitation. Une communication efficace des données repose sur le principe selon lequel « les données doivent être traduites en informations simples, compréhensibles et pertinentes ».

La politique de diffusion précise les moyens de diffusion (produits et canaux), les métadonnées nécessaires, la langue de publication et la disponibilité des informations statistiques officielles.

En Mauritanie les principes fondamentaux de la diffusion des données officielles, et donc des données et statistiques officielles y compris sur le genre, ne sont pas clairement définis dans la Loi Statistique (articles 11 et 12), ainsi que dans la Politique de diffusion de l'ANSADE (article 3).

Toutefois les statistiques officielles sont principalement diffusées par l'ANSADE via son portail web, sous forme de tableaux Excel prédéfinis et de publications PDF. Les indicateurs statistiques, les métadonnées de base et les publications statistiques du site web sont présentés dans la section « PUBLICATIONS » et classés par domaine statistique (portail des données de l'enfance), conforme aux normes internationales. Il n'existe pas encore de visibilité (pas d'espace spécifique) pour les statistiques de genre sur ce site web.

Les publications sont disponibles en version papier ou électronique sur le site web de l'ANSADE. L'utilisation croissante des technologies a modifié le mode de diffusion des données et des statistiques en Mauritanie. Toutefois les formes traditionnelles existent toujours et sont utilisées pour la majorité des données administratives.

Il est important de travailler à asseoir une politique de diffusion des données du SSN, la disponibilité d'une stratégie de communication en particulier pour les statistiques de genre et la mise en place d'un calendrier des publications du SSN. Il reste que ce cadre général intègre la valorisation des productions sur les statistiques de genre.

Il faut en particulier identifier les publications valorisant les statistiques de genre à produire à partir des bases de données existantes et les intégrer dans le calendrier de publication. Il y a, à cet effet une grande opportunité au niveau du genre qui a la particularité d'offrir des tribunes pour de vastes initiatives de plaidoyers et de mobilisation sociale. L'intégration des évidences statistiques dans ces mouvements de plaidoyer contribuera à crédibiliser les discours et renforcer l'adhésion des populations et du monde intellectuel encore sceptiques à certaines causes nobles liées à la lutte contre les inégalités genre.

3.4.5.3 Utilisation des statistiques sur le genre

Les principaux utilisateurs de statistiques de genre en Mauritanie sont les ministères, les organisations internationales, le monde universitaire et les organisations de la société civile (OSC). On ne note pas de publications spécifiques périodiques valorisant les statistiques de genre en dehors des efforts ponctuels observés au niveau de l'ONDFF dans son premier rapport d'activité 2022.

Le MASEF pourrait publier un bulletin statistique mensuel sur le nombre de dossiers traités concernant les familles, les enfants, les femmes, les personnes ayant des besoins spécifiques et les droits humains (VBG, indigents, litiges familiaux, divorces etc,). Les données sont présentées sous forme d'infographies sur le site web du ministère ainsi que sur les réseaux sociaux.

Quelques faiblesses ont été notées dans le dispositif de communication et de diffusion du statistique genre. Il s'agit de :

- Absence de mise en ligne de données et d'analyses sur les sites internet institutionnels (initiatives limitées) ;
- Insuffisance de partage de bases de données et de fichiers statistiques aux utilisateurs ;
- Faible recours à l'utilisation des médias et de la société civile dans la diffusion ;
- Insuffisance de l'analyse, et de la valorisation des données diffusées ;
- Insuffisance de dialogues et d'interactions entre producteurs et utilisateurs de statistiques de genre.

3.4.6 COMPRÉHENSION DES ENJEUX

La production et l'utilisation des statistiques de genre soulèvent plusieurs enjeux majeurs qu'il est essentiel de bien appréhender :

Disponibilité et qualité des données

Un défi de taille réside dans l'insuffisance des données désagrégées par sexe dans de nombreux domaines, ainsi que les problèmes d'exhaustivité, de fiabilité et de comparabilité des données existantes. Il est crucial de renforcer les différentes sources (enquêtes, recensements, données administratives) pour combler ces lacunes.

Aspects techniques et méthodologiques

Certains aspects liés au genre comme l'autonomisation des femmes, les violences basées sur le genre ou le travail domestique non rémunéré posent des difficultés méthodologiques pour leur mesure statistique. Un enjeu majeur est d'harmoniser les concepts, définitions et classifications utilisés et de développer des outils et méthodes adaptés aux statistiques de genre.

Ressources humaines et financières

La production de statistiques de genre de qualité requiert des ressources adéquates, notamment en termes de personnel qualifié dans ce domaine et de financement pérenne. Or, on constate une insuffisance des ressources humaines formées et une dépendance aux bailleurs pour le financement des activités statistiques liées au genre.

Cadre institutionnel et coordination

La clarification des mandats institutionnels (MEF, MASEF, CDHAHSC, CNDHL et les Observatoires (ONDD, ONDFF, OEG, URMECD), le renforcement des mécanismes de coordination entre producteurs et utilisateurs, ainsi que la mise en place de cadres juridiques et réglementaires appropriés constituent des enjeux primordiaux pour un système statistique genre cohérent et efficace.

Utilisation et valorisation

Malgré les données disponibles, leur exploitation, leur analyse et leur valorisation dans l'élaboration des politiques publiques restent limitées. Développer la demande, la culture statistique sur le genre et renforcer les capacités d'utilisation des données désagrégées est un défi de taille.

Dimensions socioculturelles

Enfin, les pesanteurs socioculturelles, les stéréotypes négatifs et la sensibilité du sujet "genre" peuvent entraver la collecte de certaines données. Un changement de mentalités appuyé par des efforts de sensibilisation est indispensable pour lever ces obstacles.

Relever ces multiples défis techniques, institutionnels, financiers et socioculturels permettra à la Mauritanie de se doter d'un système statistique genre robuste, capable de nourrir efficacement les politiques d'égalité et d'autonomisation des femmes.

IV. PRINCIPAUX RESULTATS ET DEFIS EN MATIERE DE DONNEES SUR LE GENRE

En Mauritanie il n'existe aucun doute sur la volonté politique affirmée et progressive du gouvernement qui se manifeste à travers la ratification des principales conventions internationales en faveur des droits humains et de l'équité de genre ainsi que les efforts d'harmonisation des dispositifs juridiques nationaux par rapport à celles-ci. L'intégration des évidences statistiques dans cette politique contribue à crédibiliser les discours, les décisions et renforcer l'adhésion des populations et du monde intellectuel encore sceptiques à certaines causes nobles liées à la lutte contre les inégalités genre. Toutefois il manque de mécanismes opérationnels pour sa mise en œuvre effective et de ressources conséquentes pour intégrer la valorisation des productions sur les statistiques de genre.

4.1 4.1 Synthèse des principales lacunes sur les statistiques de genre en Mauritanie

En général, les dispositions politiques et législatives relatives aux statistiques ne mettent pas spécifiquement l'accent sur le genre. Ainsi, les organismes de collecte de données n'ont pas l'obligation de prendre en compte les dimensions de genre dans leurs processus de collecte de données. Par conséquent, les dispositions législatives actuelles, telles que spécifiées dans la loi sur les statistiques de 2005, sont insuffisantes pour encourager la participation statistique en reconnaissant les rôles de divers groupes d'entités régionales dans la collecte et la production de données.

4.1.1 ENVIRONNEMENT JURIDIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL NATIONAL RELATIF À LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES GENRE

L'analyse du système statistique national relatif aux statistiques de genre révèle plusieurs défis majeurs. La réforme du cadre légal et réglementaire des statistiques officielles progresse lentement, tandis que la législation existante demeure insuffisante pour assurer une coordination efficace des activités statistiques de genre. Cette situation se traduit par un manque de coordination dans les opérations statistiques et dans la consolidation des systèmes administratifs. Par ailleurs, il n'existe pas de cadre stratégique adapté pour le développement des statistiques reflétant les besoins actuels en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, et l'importance des statistiques dans la formulation des politiques reste peu reconnue. Malgré ces lacunes, la disponibilité des partenaires techniques et financiers, notamment l'Union Européenne et ONU Femmes, témoigne d'un intérêt réel et d'un appui potentiel pour renforcer le système statistique dans le cadre du programme Femme, Paix et Sécurité de l'UE.

4.1.2 DISPONIBILITÉ ET PRODUCTION DES DONNÉES DE GENRE:

Le système statistique national a enregistré des avancées notables, notamment à travers l'intégration progressive du genre comme variable de désagrégation dans les grandes enquêtes nationales et la conduite d'études spécifiques sur des thématiques sensibles comme les violences faites aux femmes. Toutefois, des défis persistent. Une partie des données demeure encore conservée sous des formats papier ou dans des fichiers peu structurés, ce qui limite leur exploitation. De plus, le manque d'harmonisation des concepts et classifications, l'insuffisance de modules spécifiques sur le genre dans les enquêtes généralistes et certaines difficultés méthodologiques pour appréhender des phénomènes complexes tels que le travail domestique non rémunéré ou l'autonomisation, restreignent la capacité du système à fournir des données de genre suffisamment détaillées, fiables et comparables.

4.1.2.1 Principaux domaines sans données, incomplètes ou anciennes sur le genre:

L'analyse met en évidence d'importantes lacunes en matière de statistiques de genre au-delà des enquêtes de ménages. En l'absence de données intersectorielles suffisamment détaillées, il est difficile de refléter les réalités diverses des femmes et des hommes selon leur âge, milieu de résidence, statut socio-économique, langue maternelle ou handicap. Ce déficit statistique concerne également des domaines essentiels pour comprendre la situation des femmes mauritaniennes, en particulier l'éducation, l'environnement et l'émancipation économique. Faute de telles informations, les planificateurs et gestionnaires disposent de peu d'éléments pour élaborer des stratégies ciblées et assurer un suivi efficace.

Les besoins prioritaires se concentrent sur la production de données ventilées par sexe sur le travail et l'entrepreneuriat, notamment dans le secteur informel, ainsi que sur le capital fixe, les taux de création et la pérennité des entreprises dirigées par des femmes. De même, l'absence de statistiques sur les activités agricoles des femmes, leurs rendements, leurs revenus et leurs dépenses empêche d'évaluer pleinement leur contribution économique. Enfin, dans le domaine migratoire, malgré quelques données disponibles, l'analyse reste limitée : la dimension genre de la migration – y compris en lien avec la traite des êtres humains et le trafic de migrants – est encore mal documentée. Ces constats soulignent la nécessité de renforcer la production et l'harmonisation des données de genre afin d'éclairer les politiques publiques et de mieux répondre aux défis liés à l'égalité entre les femmes et les hommes.

4.1.2.2 Processus de production statistique

Le diagnostic du système de production des données de genre en Mauritanie révèle un ensemble de défis structurels et organisationnels qui limitent l'efficacité et la crédibilité du dispositif actuel. Les outils de collecte et de gestion des données restent largement manuels et peu harmonisés, tandis que la coexistence de formats variés conduit à des incohérences et contradictions entre producteurs, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du SSN. La qualité et la quantité des données disponibles demeurent insuffisantes, avec une couverture géographique souvent limitée à Nouakchott, ce qui réduit la représentativité nationale.

À cela s'ajoutent des perceptions négatives quant à l'exhaustivité et la fiabilité des données, renforcées par la prolifération d'enquêtes ad hoc et la concurrence de producteurs tiers. L'absence d'harmonisation méthodologique et le manque de concertation entre les différentes institutions (ANSADE, départements techniques, CNDH, ONDFF, OEG, etc.) se traduisent par des rapports fragmentés sur le genre, qu'il s'agisse du suivi de la SCAPP ou des ODD.

L'ensemble de ces constats souligne l'urgence de renforcer la coordination institutionnelle, d'unifier les approches méthodologiques et d'investir dans des outils modernes et sécurisés, afin d'assurer une production statistique de genre cohérente, fiable et adaptée aux besoins nationaux et internationaux.

4.1.2.3 Capacité statistique du pays en matière de production de statistiques de genre

Ressources humaines

Le diagnostic révèle des lacunes importantes en matière de ressources humaines et de capacités techniques pour la production de statistiques de genre en Mauritanie. L'absence d'une politique de gestion des ressources humaines limite la disponibilité de statisticiens spécialisés, en particulier sur les questions de genre, d'inégalités économiques et de discrimination. Les capacités des parties prenantes dans différents services administratifs restent insuffisantes, tandis que les services régionaux manquent d'infrastructures adaptées pour coordonner, collecter et gérer les données, en raison de financements limités et d'un engagement politique encore fragile.

Au sein de l'ANSADE et des ministères sectoriels, le personnel dispose de compétences limitées sur les statistiques de genre ; par exemple, la Division de la démographie et des statistiques sociales n'a bénéficié que d'une seule formation récente organisée par ONU Femmes. Néanmoins, des efforts de renforcement des capacités ont été engagés, ouvrant la voie à une amélioration progressive de la production et de l'exploitation des données sexo-spécifiques.

Ressources financières

Le système statistique national fait face à des contraintes financières importantes qui limitent la conduite des opérations liées aux données administratives, en particulier dans les ministères sectoriels. Le niveau de mobilisation des ressources pour l'exécution des opérations programmées, et plus spécifiquement pour les activités relatives aux statistiques de genre, reste faible. Ces difficultés s'expliquent principalement par des ressources limitées allouées au renforcement des systèmes statistiques, ainsi que par des capacités techniques et financières insuffisantes pour réaliser régulièrement des enquêtes spécifiques sur le genre.

4.1.2.4 Quelques-unes des lacunes en matière de capacité et de qualité des données administratives

Les données administratives en Mauritanie restent largement produites à des fins de gestion plutôt que statistiques, et sont souvent saisies manuellement dans des systèmes papier avant d'être stockées sur ordinateur, ce qui limite leur exploitation et la constitution de bases de données fiables. Les ressources financières disponibles sont insuffisantes pour couvrir les charges de travail supplémentaires liées à la collecte, la compilation et l'analyse de ces données dans les ministères sectoriels. La coordination statistique entre les démembrements régionaux de l'ANSADE et les autres producteurs du SSN reste limitée, tout comme l'analyse et l'utilisation des données existantes.

De plus, les informations spécifiques sur l'expérience de la discrimination ne sont pas systématiquement incluses dans les enquêtes ou les systèmes administratifs. Ces difficultés s'expliquent par des ressources limitées pour le renforcement des systèmes statistiques, une

sensibilisation insuffisante des autorités centrales et régionales à l'importance des statistiques de genre, des priorités concurrentes et des compétences limitées dans ce domaine. On note également un manque d'interopérabilité des données, qui freine la production de statistiques comparables et exploitables.

4.1.2.5 Évaluation des indicateurs de genre des ODD et SCAPP

La plupart des indicateurs sélectionnés pour le suivi des ODD sont basés sur l'Enquête démographique et de santé de la Mauritanie (EDSM), ce qui implique que la Mauritanie ne peut plus pour l'instant répondre aux attentes d'un suivi régulier, périodique et actualisé des indicateurs clés des ODD sur les questions liées au genre étant donné que le programme EDS a récemment été clôturé.

Certains indicateurs dépendent des registres administratifs, mais les données administratives présentent des défis en termes de qualité, de normalisation des concepts, des définitions et des méthodologies statistiques pour les rendre comparables aux statistiques d'enquête ou officielles, ce qui manque d'interopérabilité.

Dans certains cas, les statistiques de genre peuvent être absentes des données administratives parce que certaines stratégies sectorielles n'ont pas pris en compte les dimensions de genre en premier lieu. En outre, la plupart des systèmes de suivi et d'évaluation manquent de dimensions de genre, même si l'intégration du genre faisait partie des actions principales à mettre en œuvre (par exemple, le Système national intégré de suivi et d'évaluation de la SCAPP).

4.1.3 DIFFUSION COMMUNICATION ET UTILISATION DES DONNÉES

L'utilisation des statistiques de genre dans le processus d'élaboration des politiques et la prise de décision demeure encore limitée en Mauritanie. Ces données ne sont pas toujours facilement accessibles et la culture de la décision basée sur les statistiques reste faible. Le manque de formation et de sensibilisation, ainsi que la compréhension limitée des concepts liés au genre et des statistiques de genre, contribuent à une demande et une utilisation insuffisantes. La maîtrise des données, leur accès, leur analyse et leur exploitation restent encore très restreints, tandis que le partage d'informations entre organismes nationaux et infranationaux est limité.

La diffusion des données repose principalement sur des modes traditionnels et centralisés, souvent imprimés, et ne permet pas de respecter les principes d'ouverture et d'accessibilité des données. Les publications sont retardées et la dépendance aux enquêtes auprès des ménages, coûteuses et peu fréquentes, demeure importante. Par ailleurs, l'absence d'une stratégie de communication entre producteurs et utilisateurs, le faible engagement de la société civile et du secteur privé, ainsi que la sensibilisation limitée des autorités nationales et régionales, réduisent l'impact potentiel des statistiques de genre. Enfin, les plans statistiques nationaux ne sont pas toujours actualisés ni pleinement mis en œuvre, ce qui freine l'appropriation et l'utilisation efficace de ces données.

4.2 4.2 Analyse AFOM du système statistique genre

4.2.1 LES POINTS FORTS

La Mauritanie dispose de cadres de référence nationaux et internationaux pour le développement et l'intégration de la dimension genre, parmi lesquels la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). La SCAPP met particulièrement en avant des thématiques liées au genre, avec deux axes stratégiques ciblant explicitement l'égalité entre les sexes : le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base, ainsi que le renforcement de la gouvernance avec comme action phare la promotion de la participation des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre.

Le Gouvernement a également exprimé une forte volonté politique pour le développement d'un système statistique national capable de répondre aux besoins multiformes des utilisateurs, à travers des données de qualité, analysées et diffusées de manière moderne. Avec l'appui de partenaires techniques et financiers (BAD, Banque Mondiale, UNICEF, UNFPA, USAID), le pays a produit des documents clés tels que le profil genre de 2022, témoignant de progrès dans la prise en compte du genre dans la vie politique, économique et socioculturelle, malgré la persistance de défis liés à la pauvreté, la marginalisation des femmes et les stéréotypes sexistes. L'ANSADE joue un rôle central dans la production statistique, avec une direction dédiée aux statistiques démographiques, sociales et du genre. La SNDS et son plan d'action ont favorisé l'intégration systématique de la désagrégation par genre dans les enquêtes, permettant un suivi plus fin des politiques publiques et des engagements internationaux (ODD, CEDEF, SCAPP). Les cellules sectorielles de genre, présentes dans plusieurs ministères, contribuent à l'intégration de cette dimension dans les politiques et les statistiques sectorielles.

Résultat attendu 2.4.2 :

les statistiques nécessaires aux analyses selon le genre sont disponibles La seul activité programmée a été réalisée car l'élaboration et la publication systématique des statistiques selon le genre ont été effectives pour toutes les enquêtes réalisées. ONS 2016, Rapport intérimaire sur la vision, les orientations stratégiques et le plan d'action de la SNDS 2016-2020

Plusieurs initiatives visent à améliorer l'accès et la crédibilité des données, notamment la mise en place de bases de données nationales pour les populations vulnérables, l'entrepreneuriat féminin et les violences basées sur le genre. Les publications comme l'annuaire des statistiques socio-démographiques et des rapports d'analyse offrent des canaux de valorisation des indicateurs sexo-spécifiques, tandis que des publications synthétiques plus légères pourraient renforcer la diffusion et l'appropriation des données par les décideurs.

Enfin, la coordination entre partenaires techniques et financiers, notamment à travers le Gender Thematic Group et la Stratégie genre du PNUD (2022-2025), crée un cadre favorable pour le partage des bonnes pratiques, la synergie des interventions et le suivi des activités statistiques liées au genre. L'ensemble de ces efforts traduit un leadership politique fort et

une dynamique positive, bien qu'il reste essentiel de soutenir et de consolider ces initiatives pour garantir la disponibilité, la fiabilité et l'accessibilité des statistiques de genre dans tous les domaines stratégiques.

4.2.2 LES POINTS FAIBLES

Le système statistique national en Mauritanie présente encore des lacunes significatives en matière de coordination et de valorisation des données de genre. La visibilité sur les activités de l'ANSADE et sur les interventions des partenaires techniques et financiers dans le domaine statistique de genre reste limitée, et la demande de statistiques de genre de la part des utilisateurs demeure faible. Les cellules sectorielles genre au sein des ministères restent peu opérationnelles, leur capacité à compiler, analyser et valoriser les données de genre est insuffisante, et la plupart n'ont bénéficié d'aucun renforcement de capacités ni produit de rapports démontrant leur activité.

La Stratégie Nationale Décennale pour le Développement de la Statistique (SNDDS 2021-2030) montre un intérêt naissant pour les statistiques de genre, mais celles-ci ne sont pas encore intégrées de manière explicite dans les axes stratégiques ni dans le plan d'action. L'ANSADE s'efforce toutefois de dynamiser les statistiques de genre et d'élaborer un dispositif opérationnel pour produire des indicateurs réguliers et pertinents, notamment ceux liés aux ODD, et des désagrégations géographiques et sociales (handicap, revenus, âge, etc.).

Résultat 2.3.2 :

La production statistique prend en compte les nouvelles thématiques et les désagrégations pertinentes/Identification des domaines non encore suffisamment couverts par la statistique et mise en place d'un dispositif opérationnel permettant de produire des indicateurs réguliers et pertinents, en particulier les indicateurs ODD /Production des indicateurs désagrégés lors de l'exploitation des enquêtes nationales et autres données, selon la dimension géographique et les groupes sociaux (handicapés, etc.)

Source : ANSADE, 2021 Stratégie Nationale Décennale pour le Développement de la Statistique (SNDDS) 2021-2025 et plan d'actions 2021-2025

La production et l'exploitation des données demeurent limitées. L'exploitation des données administratives est faible, la couverture de certains domaines (SCAPP, ODD, environnement, gouvernance, genre) reste incomplète, et les désagrégations selon le sexe, l'âge, le statut socio-économique ou d'autres caractéristiques sont insuffisantes. Peu d'analyses de genre approfondies sont réalisées, et il existe un manque d'évidences statistiques pour soutenir le suivi de l'application de la loi sur la parité ou des agendas nationaux et internationaux. Les publications valorisant les indicateurs sexo-spécifiques sont quasi inexistantes, tant à l'ANSADE qu'au MASEF.

Les contraintes financières constituent également un obstacle majeur : le financement public pour les activités statistiques, notamment sur le genre, est faible et l'ANSADE reste fortement dépendante des partenaires extérieurs (85 % du budget). La budgétisation sensible au genre est encore peu connue et opérationnelle, et sa codification effective dans la planification et

le budget national n'est pas prévue avant 2025. De plus, les bases de données existantes ne sont pas pleinement valorisées à travers la production de rapports thématiques sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Dans l'ensemble, ces constats soulignent la nécessité de renforcer la coordination, les capacités techniques, l'exploitation et la diffusion des données de genre, ainsi que la mobilisation de ressources nationales pour assurer un suivi efficace des politiques publiques et des engagements internationaux.

4.2.3 LES OPPORTUNITÉS

Le paysage statistique de genre en Mauritanie présente plusieurs opportunités favorables à son renforcement et à une meilleure utilisation des données. Un gisement important de données non exploitées offre un potentiel pour des analyses approfondies et éclairées sur les questions de genre. Le pays peut également capitaliser sur l'expérience d'autres nations ayant déjà développé des systèmes statistiques performants dans ce domaine. La prise de conscience croissante du gouvernement quant à l'importance de la statistique dans le processus décisionnel et dans le suivi-évaluation des politiques de développement constitue un atout majeur. La demande pour des informations statistiques de qualité est soutenue, diversifiée et exigeante, notamment pour la mise en œuvre de la SCAPP, le suivi des ODD, de l'Agenda 2063 et des stratégies sectorielles. Par ailleurs, le renforcement du débat démocratique et la promotion de la transparence publique favorisent l'appropriation des données. L'existence d'initiatives régionales et internationales d'appui, telles que SWEDD, EDIFIS et Expertise France, ainsi que l'environnement politique favorable, stimulent le développement de la statistique genre. Enfin, l'introduction progressive du budget-programme dans le processus de planification et de budgétisation dès 2025 offre une perspective encourageante pour la durabilité et la cohérence des activités statistiques.

4.2.4 LES MENACES

Le système statistique national fait face à des menaces significatives qui peuvent freiner sa capacité à produire des données fiables et cohérentes. La forte dépendance du financement extérieur pour les activités statistiques limite la possibilité de planifier et de mettre en œuvre des programmes harmonisés répondant aux priorités nationales. Par ailleurs, la multiplicité des sources d'information sur des problématiques sensibles telles que les violences basées sur le genre (VBG) et les mutilations génitales féminines (MGF) entraîne des risques de doublons et de conflits d'attribution, compliquant le plaidoyer et la prise de décision. Enfin, l'insuffisance générale de ressources financières constitue un frein persistant, réduisant la capacité à renforcer les infrastructures, à former le personnel et à assurer la continuité des opérations statistiques essentielles pour le suivi des politiques de genre.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 5.1 Conclusion

La production des statistiques de genre en Mauritanie reste largement insuffisante, limitant la capacité du pays à suivre de manière régulière, cohérente et actualisée les indicateurs clés des ODD relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. La dépendance quasi exclusive à l'EDSM et à l'EPCV, réalisées tous les quatre, cinq et dix ans, illustre l'absence de mécanismes de suivi continu, et empêche de disposer de données fiables et ponctuelles pour éclairer la prise de décision politique, le suivi des politiques publiques et le plaidoyer des acteurs de la société civile.

Au-delà de la production des enquêtes, l'état des statistiques administratives révèle des lacunes importantes : fragmentation des données, faible coordination entre les producteurs, manque de désagrégation géographique et par sexe, et qualité souvent insuffisante pour répondre aux besoins analytiques. La faible capacité technique, combinée à un financement limité des enquêtes et à des contraintes logistiques, réduit la représentativité des échantillons et limite la pertinence des analyses sexo-spécifiques.

Malgré ces contraintes, la demande pour des statistiques de genre fiables et actualisées est forte, exprimée tant par le Gouvernement, la Société Civile que par les Partenaires Techniques et Financiers. Elle porte notamment sur le suivi de la loi 052 relative aux quotas, le monitoring des violences basées sur le genre et l'analyse des inégalités sexo-spécifiques dans différents secteurs. Cette demande constitue une opportunité majeure pour renforcer l'efficacité du système statistique national et sa contribution à des politiques publiques inclusives et équitables.

Pour répondre à ces enjeux, il est indispensable d'optimiser l'exploitation des bases de données existantes, de renforcer les capacités techniques et institutionnelles de l'ANSADE et du MASEF, et d'assurer une coordination interinstitutionnelle efficace. Il s'agit également de développer des méthodologies harmonisées, d'élaborer des indicateurs de genre prioritaires, de renforcer la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives, et de garantir leur diffusion rapide et accessible aux décideurs, aux médias et aux OSC.

En capitalisant sur ces leviers, la Mauritanie pourra transformer son système statistique national en un outil stratégique de suivi et d'évaluation des politiques publiques, capable de produire des données fiables, pertinentes et désagrégées, et ainsi soutenir efficacement la mise en œuvre des ODD et des engagements nationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Cette démarche contribuera à bâtir un système statistique moderne, inclusif et résilient, capable de répondre aux besoins d'un développement équitable et durable pour l'ensemble de la population.

Pour y arriver, les recommandations suivantes sont proposées :

5.2 5.2 Recommandations

CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX STATISTIQUES DE GENRE :

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A l'endroit du Gouvernement

- Créer au MASEF ou au MEF un organe central dédié à la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation des stratégies, programmes et activités liées au genre.
- Renforcer le cadre institutionnel et les capacités du MASEF et des institutions concernées pour coordonner efficacement les activités statistiques de genre.

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances

- Créer un groupe technique interinstitutionnel spécialisé sur les statistiques de genre au CNS, co-présidé par l'ANSADE et le MASEF, pour assurer la coordination, la production et la valorisation au niveau national.
- Renforcer l'ANSADE pour assurer l'intégration systématique du genre dans la collecte et la production de données à l'échelle du SNS, en garantissant la coordination entre tous les producteurs de statistiques et la conformité aux principes de la statistique officielle.

A l'endroit de l'ANSADE

- Intégrer le genre de manière transversale dans la prochaine SNDS, avec une stratégie et un plan d'action chiffré pour les statistiques de genre, incluant l'appropriation des ODD et l'alignement avec les indicateurs prioritaires du TAAHOUDATY.Sensibiliser les cadres supérieurs et les décideurs à l'importance des statistiques sexo-spécifiques afin d'améliorer le système statistique national et d'appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
- Développer et diffuser des lignes directrices et standards communs pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données de genre.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des

- Mettre en place un mécanisme durable de coordination pour la production et la valorisation des statistiques de genre dans le SNS, tenant compte de leur caractère transversal et de la multiplicité des ministères, départements et agences impliqués.
- Aider les secteurs à élaborer des plans stratégiques sectoriels pour les statistiques de genre, en planifiant l'acquisition, l'utilisation et l'interopérabilité des données provenant de sources diverses (institutionnelles et administratives).
- Promouvoir l'utilisation des statistiques de genre auprès des décideurs politiques, des médias et des autres utilisateurs pour renforcer leur impact sur la prise de décision et le plaidoyer.
- Élaborer des budgets sensibles au genre pour assurer un financement adéquat et ciblé des activités liées aux statistiques de genre.
- Mettre en place des mécanismes de partage automatique des données entre organismes nationaux, infranationaux et partenaires internationaux, tout en respectant les exigences de confidentialité.
- Créer un référentiel national de données de recherche et qualitatives sur le genre (bases de données, portails, rapports, articles scientifiques).
- Renforcer les consultations régulières avec les utilisateurs de données pour améliorer la transparence, la collaboration et l'adoption des statistiques de genre.

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DE DONNÉES

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A l'endroit de l'ANSADE

- Revoir le processus de production statistique pour intégrer pleinement la dimension genre et définir clairement les données et statistiques à produire, en collaboration avec l'ANSADE et les institutions partenaires (ONDFF, ANRPTS, APIM, CENI, etc.).
- Développer un cadre national d'indicateurs statistiques sur le genre pour mesurer les progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Identifier les domaines prioritaires ou insuffisamment couverts afin d'orienter la production et le développement des statistiques de genre pour les cinq prochaines années.
- Intégrer les statistiques de genre dans tous les domaines traditionnels (économie, agriculture, santé, éducation, emploi) afin de refléter les différences entre femmes et hommes.
- Prioriser la collecte et l'exploitation des données sur les domaines critiques, tels que les violences basées sur le genre (VBG), l'emploi du temps, l'emploi, l'environnement et la traite des enfants.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

A l'endroit de l'ANSADE

- Aligner la définition et la saisie des indicateurs des ODD avec les principales enquêtes nationales (EPVC, EDSM, RGPH) pour assurer comparabilité et cohérence des données.
- Ventiler systématiquement les données selon les exigences des ODD et les caractéristiques clés des populations (sexe, âge, région rurale/urbaine, situation de handicap, quintiles de richesse, etc.).
- Évaluer et renforcer la qualité et la pertinence des sources de données administratives pour l'intégration de la dimension genre, en les alignant sur les exigences nationales d'égalité des sexes.
- Mettre à jour les bases de données existantes (EPVC, recensement de la population) et combler les lacunes dans les données essentielles.
- Renforcer la qualité des enquêtes existantes et réaliser des enquêtes complémentaires pour couvrir les dimensions spécifiques du genre (VBG, emploi du temps, emploi, environnement, traite des enfants).
- Revoir le traitement et l'analyse des données par tous les producteurs pour garantir la disponibilité de statistiques ventilées par sexe et pertinentes pour l'égalité de genre.
- Encourager l'exploitation des ensembles de données existants encore sous-utilisés pour produire des analyses approfondies de genre.
- Développer un programme de renforcement des compétences statistiques pour les professionnels et gestionnaires de données, incluant manuels, formations et ateliers pratiques.

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION, LA DIFFUSION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES DU GENRE

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A l'endroit de l'ANSADE

- Identifier et formaliser des mécanismes de dialogue utilisateurs-producteurs impliquant l'ANSADE, le MASEF, les agences gouvernementales, les chercheurs, les médias et les organisations de la société civile.
- Développer un guide d'utilisation et des supports pédagogiques pour les statistiques de genre, accompagnés de formations sur la compréhension et l'application des principaux indicateurs de genre.
- Promouvoir activement l'utilisation des statistiques de genre par les décideurs politiques, les OSC, les médias et autres utilisateurs afin de renforcer le plaidoyer et la prise de décision.
- Développer des plateformes techniques et des normes communes de diffusion pour garantir un accès rapide, clair et complet aux données et indicateurs sexo-spécifiques.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

A l'endroit de l'ANSADE

- Compiler et organiser les métadonnées de toutes les données existantes afin de faciliter l'accès et l'utilisation des statistiques de genre.
- Améliorer l'accès aux données et leur clarté en introduisant des métadonnées détaillées liées aux indicateurs sexo-spécifiques, conformément aux normes internationales.
- Réviser les canaux de communication des statistiques de genre pour développer de nouveaux produits conviviaux et explorer des modes d'interaction innovants avec différents groupes d'utilisateurs.
- Organiser des formations continues sur l'utilisation et l'analyse des statistiques de genre pour les acteurs institutionnels et certaines OSC, notamment féminines, afin de renforcer leurs capacités.
- Élaborer chaque année une brochure dédiée aux statistiques de genre (« Femmes en Mauritanie »), publiée à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars) et de la Journée internationale des femmes rurales (15 octobre).
- Étudier la faisabilité de la création d'une base de données centrale pour les statistiques de genre au MASEF, incluant les indicateurs prioritaires nationaux, afin de faciliter le suivi et un reporting cohérent.
- S'inspirer des expériences d'autres pays pour améliorer l'analyse, la diffusion et les relations utilisateurs-producteurs, afin d'intégrer pleinement les statistiques de genre dans les politiques, plans et programmes.
- Collaborer avec des groupes universitaires et de recherche pour soutenir un programme de recherche et développement sur le genre, partager les résultats et formuler des lignes directrices pour leur application pratique, garantissant des arguments fiables et scientifiques pour les politiques et le plaidoyer.
- Mener régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs pour adapter la production et la diffusion des statistiques aux besoins réels.
- Encourager la production régulière de publications synthétiques et accessibles sur le genre (notes, brochures, briefs) pour valoriser les données et renforcer leur impact.

Bibliographie

Lois et règlements

INTERNATIONAL

1. La Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) adoptée en 1979
2. La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981
3. La Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)
4. La Déclaration et le Programme d'action issus de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire
5. La Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing sur les femmes
6. Les Résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2242 (2015), 2467 (23 avril 2019), 2493 (29 octobre 2019) sur les femmes, la paix et la sécurité

NATIONAL

7. Constitution de la République Islamique de Mauritanie promulguée par l'ordonnance n° 91 – 022 du 20 juillet 1991,et révisée par :
   - ➔ La loi constitutionnelle n° 2006 – 014 du 12 juillet 2006, portant rétablissement de la constitution du 20 juillet 1991, comme constitution de l'Etat et modifiant certaines de ses dispositions ;
   - ➔ La loi constitutionnelle n° 2012 - 015 du 20 mars 2012, portant révision de la Constitution du 20 juillet 1991 ;
   - ➔ La loi constitutionnelle référendaire n° 2017 – 021 du 15 août 2017, portant révision de l'article 8 de la constitution du 20 juillet 1991 ;
   - ➔ La loi constitutionnelle référendaire n° 2017 – 022 du 15 août 2017, portant révision de certaines dispositions de la constitution du 20 juillet 1991 ;
   - ➔ La loi n° 2001-052 du 19 juillet 2001 portant code du statut personnel ;
   - ➔ Loi n° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique
8. Décret n°90-026 du 10 janvier 1990 portant création d'un Office national de la statistique (ONS) disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière
9. Décret n°2006-024 du 17 avril 2006 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national de la statistique (CNS)

Documents de stratégie

10. Politique nationale de la famille
11. Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP)
12. Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (SNIG)
13. Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2016-2020
14. Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre 2020/2024, MASEF

15. Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable et son plan d'action 2017/2021, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
16. Stratégie Nationale du Développement du Secteur Privé

Rapports statistiques et Profil genre

ENQUÊTES STATISTIQUES

17. Annuaire statistique solaire 2019/2023. 2020/2021 2021/2022 2022/ Enseignement Fondamental Ministère de l'Education Nationale, et de la Réforme du système éducatif Direction Générale de la Réforme et de la Prospective (DGRP) ADMIS AU BAC 2023 Annuaire Statistique de l'Enseignement supérieur Année universitaire 2020-2021 Direction de Planification, statistiques et évaluation
18. Annuaire statistique solaire. Enseignement secondaire 2021 2021/2022 2022Direction Générale de la Réforme et de la Prospective (DGRP) Ministère de l'Education Nationale, et de la Réforme du système éducatif
19. Annuaire Statistique de l'Enseignement Supérieur 2018-2019
20. Annuaires statistiques sanitaires/MS
21. Analyse rapide de genre (UNICEF)202 2
22. Indicateurs genre en Mauritanie 2003
23. Tendance de la pauvreté monétaire et des inégalités en Mauritanie, EPCV 2019/2020 ANSADE
24. Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes en Mauritanie 2011 (ENVEF2011), ONS/ONU-FEMMES, 2012.
25. Rapport final MAURITANIE Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS5 2015, PUBLIE EN 2017
26. EDSC : 2000-01 ; 2019-20 (21) (EDS) 2019-2021
27. Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages l'EPCV-2019-2020
28. Enquête sur la sécurité alimentaire en Mauritanie (ESAM) (Données collectées en mai – juin 2009)
29. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 et les précédents (1977, 1988, 2000 et 2013)
30. Rapport de l'Etude du Genre à partir des données du RGPH 2013 en Mauritanie

PROFIL GENRE

31. BAD Profil genre pays République Islamique de la Mauritanie janvier 2015
32. Profil genre en Mauritanie et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'interventions de l'Agence Française de Développement, AFD 2017
33. Profil genre 2022
34. Etude sur l'accès des femmes aux ressources publiques, MASEF, décembre 2009.
35. Étude sur les stéréotypes et obstacles socioculturels basés sur le genre, MASEF, juillet 2011
36. Evaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'actions de Beijing, Rapport national Beijing +25, MASEF, 2019

DOCUMENTS MÉTHODOLOGIQUES SUR LES STATISTIQUES DE GENRE

37. EIGE, (2015) Gender Mainstreaming Tool, Gender indicators, disponible sur : https://eige.europa.eu/gender mainstreaming/methods-tools/gender-indicators

38. PARIS21's data-planning tool ADAPT allows for costing exercises of the NSDS at a very granular level.

39. PARIS21 (2022), Module statistiques genre des lignes directrices de la stratégie nationale pour le développement des statistiques. Paris 21, 2022 Paris 21, 2022 Disponible à : http://paris21.org/knowledge-documents

40. PARIS21et ONU Femmes ,(2017) Évaluation des lacunes en matière de données et de capacités statistiques visant à améliorer les statistiques genrées cadre et directives de mise en œuvre Disponible à : http://paris21.org/knowledge-documents

41. UN Women (2016). "Making Every Woman and Girl Count: Regional Project for Improving Gender Statistics in Africa Project Document , https://data.unwomen.org/women-count

42. UN Women (2016). "Making Every Woman and Girl Count: Regional Project for Improving Gender Statistics in Africa Project Document, https://data.unwomen.org/women-count

43. United Nations (2016). "Integrating a Gender Perspective into Statistics." Studies in Methods, Series F, No. 111. Sales No. E.13.XVII.9.

44. NU (2015), United Nations Fundamental Principles of Official Statistics – Implementation Guidelines

45. PARIS21 (2018b), Lignes directrices sur les SNDS version 2.3, PARIS21, Paris, https://nsdsguidelines.paris21. org/NSDS-GUIDELINES-full-lang-fr.pdf.

46. OECD et al. (2003), Manuel sur la mesure de l'économie non observée, Service des Publications de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/sdd/cn/32016147.pdf

47. ONU Femmes (2017a), Glossaire d'égalité des sexes (en ligne), Centre de Formation d'ONU Femmes, https:// trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary

48. NU (2016b), Integrating a gender perspective into statistics, Studies in Methods, Series F, N°111, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, https://www.un.org/development/desa/capacity-development/tools/tool/integrating-a-gender-perspective-into-statistics/

49. CEE-ONU (2019), Examen approfondi de la mesure de l'identité de genre Note du Canada et du Royaume-Uni, Conférence des statisticiens européens, réunion de 2018/2019 Bureau, Washington, D.C., 28 février – 1er mars 2019

50. NU (2016b), Integrating a gender perspective into statistics, Studies in Methods, Series F, N°111, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, https://www.un.org/development/desa/ capacity-development/tools/tool/integrating-a-gender-perspective-into-statistics/

51. Statistique Canada, (2019), En route vers le recensement de 2021, Sexe et genre, dernière modification : 19 février 2019, https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/road2021-chemin2021/fs-fi/sexe-et-genre.cfm

Annexes

Annexe 1 : *Liste des institutions visitées et des personnes interviewées*

STRUTURES/ ORGANISATION AGENCES	DENOMINATION	PERSONNES RENCONTREES	FONCTION
Ministères, Département et Agences	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	YACOUB OULD AHMED AICHA	SG
		BOUNA OULD Ely Bouha	CT Social
		MOHAMED ABDERAMAN DEDDI	DGSPD
		FATMA IVEKOU	Directrice des Conventions
		DAH KHATTAR	DR/EPP
	APIN/CSG/MEF	FATIMETOU BELLAMECH	Directrice du Guichet Unique des entreprises/
	Ministère de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Famille (MASEF)	OUMOUKHELTHOUM HAMDINOU	CT Genre
		AICHETOU SIDI	DAFFFG/MASEF
	Ministère de la Santé (MS)	AMINETOU MBOUROU	PR de la CSG/MS
		BIRAMA Mbodj	Assistant
	Ministère de l'éducation (MENRSE)	NANA Moulay El Hacen	Coordinatrice de la CSG/MENRSE
	Observatoire National des Droits des Femmes et des Filles (ONDFF)	MEHLA Ahmed Talebna	Présidente
		Pemraboh Sidi Mahmoud Dhakal	Chargé de.Comminication
	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE)	Elyass DIDI	Directeur /DSDSG
		Mohamed Aly Mohamed	Directeur de la Coordination
		Cheikh Ahmed Telmoudi	Chef Service Stat Sociale et Gouvenance
		Fatmetou Hamady	Cadre/ DSDS

UN agencies and development partners	UNFPA	DIA Allassagne	
	UNICEF	FATMA Soueid Ahmed	Chargé Protection E nfant
	UN Women Programm	NENEH T. DIALLO	Programme Officer
		KELODJOUE Samuel	Consultant Internationa
	PNUD	K.BA Marieme	Analyste genre
	BCM	BOUH Yahye	Data Manager
	HCR	JULIE BOUSQUET	Chargé de Programme
	UNOWAS	DJENABA KANE	OIC-PA
	BIT	MARC NINEROLA	POPT
	PAM	HAWA BA	Assistante genre
Recherche Académique	FSJE/URMECD/ UNIV de NKTT URMECD/ FSJE/ UNIV de NKTT	SAAD Bouh REGAD	Coordinateur de l'Unité
CSOs & NGOs	AMSME	ZEINEBOU Mint Taleb ;	Présidente
		AMINETOU Sidatne	Coordinatrice Projet
		RAMA BA	Point Focal RAMA BAdes USPEL
		SIHAM Hamadi	Coordinatrice Plaidoyer et genre, AMSME
		BOUH Ahmed Salem	Communication

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

ONU
FEMMES

LES FEMMES
COMPTENT